



# Vieuvre à Courlay



Janvier 2021





# UNC de Courlay

Monsieur **Jean FUZEAU**, président de l'UNC de Courlay, cède sa place à **Jean-Marc FUZEAU**.  
*(plus de détails en pages intérieures)*



# Bonne Retraite !

Départ à la retraite de **Monique BROSSET**, qui a travaillé pendant plus de 15 années au service de la commune, à la cantine, à la garderie et au ménage dans les écoles.



Madame **VRIGNAULT Marie-Claude**, directrice de l'EHPAD de Courlay depuis 2009, a pris sa retraite et est remplacée à ce poste par Madame **VIGIER Anne-Laure**



# Le mot du Maire

L'année 2020 restera marquée par la crise sanitaire du coronavirus et la crise économique et sociale qui en découle. Toutes les activités sont affectées, perturbées, parfois anéanties : celles des entreprises (agriculture, commerce, artisanat, industrie), des professionnels de santé, celle de la vie associative, le fonctionnement de la vie scolaire et celui de l'EHPAD,...

Je remercie l'ensemble des agents de la collectivité pour la qualité de la gestion de cette période si délicate.

Je remercie également les agents de l'EHPAD du Pied du Roy, qui se sont pleinement impliqués pendant ces périodes de confinement, pour apporter le meilleur service aux résidents, les soutenir, les accompagner.

De plus, dans ce contexte, nous avons changé de directrice. Je remercie Marie-Claude VRIGNAULT, qui a dirigé l'EHPAD depuis 2009, pour son investissement, son implication dans la vie de l'établissement pendant toutes ces années. Je lui souhaite une très bonne retraite. Je souhaite la bienvenue à Anne-Laure VIGIER, qui a été recrutée pour lui succéder.

À propos des investissements sur la commune :

Les travaux de finition du lotissement Les Charmes 2 (voirie et éclairage public) ont été réalisés cet automne. Sur cet espace, tous les lots sont vendus.

Plus loin, l'extension du boulo-drome est en cours, les délais sont respectés pour le moment. L'équipement devrait être livré avant l'été.

A proximité, la salle Robert BOBIN a été complètement restaurée par les employés municipaux (plafonds, cloisons et peintures).

Enfin, les travaux d'aménagement du réseau de gaz se terminent. Des essais sont en cours. Il sera possible par la suite d'y raccorder les équipements publics déjà alimentés par le gaz (EHPAD, stade, salle des fêtes, salle omnisports).

Pour les prochains mois, des travaux d'effacement de réseaux sont programmés par le SIEDS, depuis le Chemin du Bois (face au plan d'eau) jusqu'à la poste. Nous avons également demandé l'effacement des réseaux (électricité et téléphone) pour l'ensemble de la Rue de la Poste. Nous attendons la réponse du SIEDS.

Par ailleurs, nous avons retenu le cabinet d'architectes FARDIN pour la réalisation de la Maison d'Assistantes Maternelles. Ce bâtiment, situé près du restaurant scolaire, bénéficiera de la chaufferie bois. La livraison de cet équipement est envisagée fin 2021.

Dans un autre secteur, des travaux de rénovation des huisseries sont programmés à La Tour Nivelles, permettant notamment des économies d'énergie.

Enfin, la commission communication travaille à l'installation de l'application "IntraMuros", outil qui permet d'informer, d'alerter la population et de faire participer chacun(e) à la vie locale.

C'est cette même commission qui vous a concocté cette édition de votre bulletin municipal, dont je vous souhaite bonne lecture.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une très bonne année 2021.

**André Guillermic**

# Sommaire

Le mot du Maire .....	Page 1
Sommaire .....	Page 2

## MAIRIE

Délibérations du Conseil Municipal .....	Pages 3 à 16
Infos diverses .....	Pages 17 à 28
Infos CSC .....	Page 29
État civil .....	Pages 30 et 31
Culture .....	Pages 32 à 34
Agglo2B .....	Pages 35 à 37

## ECOLES et A.P.E.

École maternelle Ernest Pérochon .....	Pages 38 et 39
École primaire Ernest Pérochon .....	Pages 40 à 42
APE Sac à dos .....	Pages 43 et 44
Temps d'Accueil Péri-éducatif (École publique) .....	Pages 45 et 46
École St Rémi .....	Pages 47 à 49
APEL-OGEC .....	Pages 50 et 51

## ASSOCIATIONS

UNC .....	Pages 52 et 53
Atelier chorégraphique .....	Pages 54 et 55
Hand-Ball .....	Pages 56 et 57
FC3C .....	Pages 58 et 59
AREC .....	Page 60
Amicale Pétanque courlitaise.....	Page 61
Tennis de table .....	Page 62
Les Tréteaux courlitaïis .....	Page 63
Les Amis de La Tournivelle .....	Pages 64 et 65

## SOCIAL & SANTÉ

Solidarité sans frontières .....	Page 66
Don du sang .....	Page 67
ADMR .....	Page 68

### En couvertures :

- Travaux agricoles d'hier et d'aujourd'hui.
- Départ à la retraite (Monique Brosset, Marie-Claude Vignault). Changement de président à l'UNC.
- Zoom sur l'association "Pêche Loisirs".

### En pages centrales (détachables) :

- Informations municipales utiles (mairie et services, commerces et entreprises, associations...)



# Délibérations du Conseil Municipal

## RÉUNION DU 6 juillet 2020

### Nombre de membres du C.C.A.S.

Le Centre communal d'action sociale est une instance qui se renouvelle après chaque élection municipale. Il appartient au conseil municipal de définir le nombre de ses membres. Ensuite, il élit la moitié des membres, l'autre moitié est nommée par Le Maire par arrêté municipal parmi les personnes de la commune intervenant ou sensibilisées au domaine social.

Le conseil municipal a décidé de fixer à 12 le nombre des membres du C.C.A.S. plus le Maire qui en est président de droit.

Ont été élus membres du conseil municipal auprès du CCAS :

Claudine VERDON  
Gilles GOBIN  
Linda BAUDOUIN  
Louisette CAILLAUD  
Olivier DOYEN  
Freddy MARILLEAUD

### Modification des rythmes scolaires

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de l'A.D.A.P.E.I. 79 pour accueillir au sein de l'école primaire publique Ernest Pérochon une classe U.E.E. (unité d'enseignement externalisée) à compter de la rentrée scolaire 2020-2021.

Après avoir étudié les possibilités d'accueil, il s'avère qu'il est nécessaire pour recevoir cette U.E.E. de disposer deux salles au sein de l'école publique. Celles-ci sont actuellement occupées pour les T.A.P. le soir de 15 h 45 à 16 h 30 et pour les libérer, il faut donc changer de rythme scolaire, c'est-à-dire passer à la semaine de 4 jours scolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30) avec le mercredi matin réservé aux T.A.P. (de 9 h à 12 h).

Le conseil d'école réuni le jeudi 2 juillet a émis un avis favorable (10 votes favorables à la semaine des 4 jours, 1 défavorable et 5 abstentions) au changement de rythme scolaire pour passer à la semaine de 4 jours scolaires.

Le conseil municipal décide à la majorité des voix (16 voix pour, 3 abstentions) de passer à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée scolaire de 2020-2021.

### Ouverture d'une classe U.E.E. à compter de septembre 2020

Comme précisé ci-dessus, la collectivité a été sollicitée pour ouvrir une classe U.E.E. à compter du 01/09/2020.

Pour expliquer ce dispositif, Monsieur le Maire a invité Monsieur CESPEDES, directeur du Pôle Enfance de l'A.D.A.P.E.I. 79 et Mme MARET, directrice adjointe du Pôle Enfance du site de Bressuire pour l'IME et le SESSAD.

Après un bref historique sur la scolarisation des enfants handicapés, le dispositif de l'U.E.E. a été présenté aux élus. L'objectif est de créer des petites classes (maximum 8 enfants en situation de handicap) au sein d'un établissement scolaire "ordinaire". Le but est d'inclure ces enfants en milieu ordinaire sous le contrôle permanent d'une équipe médico-éducative (au moins 2 adultes référents en permanence). Celle-ci est chargée de mettre en place des projets avec les enseignants de l'école "ordinaire" sur des temps communs (arts, musique, sport, récréation...) et bénéficier de services communs (cantine notamment) afin de permettre l'intégration et les interactions entre les enfants.

La commune de COURLAY s'engage donc à fournir deux salles, une pour la scolarisation et une pour des prises en charge médico-sociales spécifiques et à signer une convention tripartite entre l'Éducation Nationale, le Ministère de la Santé et la collectivité. La première convention sera d'une durée d'un an puis une nouvelle convention pourra être signée l'année sui-

# Délibérations du Conseil Municipal

vante pour une durée de 3 ans, l'objectif étant d'inscrire ce mode de scolarisation externalisée dans la durée.

Le conseil municipal décide à la majorité absolue de l'accueil de l'U.E.E. à compter de septembre 2020 : 18 voix pour et 1 abstention.

## Désignation du délégué du C.N.A.S.

Le C.N.A.S. est une structure nationale intervenant dans le domaine de l'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales.

À chaque renouvellement du conseil municipal, un délégué doit être désigné pour la mandature.

Est élue pour remplir cette mission : Claudine VERDON.

## Désignation du délégué à la sécurité et à la prévention de la délinquance

Il s'agit de désigner un représentant de la collectivité auprès du C.I.S.P.D. (Conseil intercommunal de la sécurité et prévention de la délinquance) qui est une instance obligatoirement instituée au sein de l'Agglo2B.

Ce délégué sera donc l'interlocuteur auprès de la gendarmerie et des structures intervenant dans ce domaine de la sécurité.

Ses missions principales seront de :

- participer aux réunions et être le relais des actions mises en place sur le territoire, faire remonter les difficultés constatées, et proposer éventuellement des solutions,
- piloter éventuellement des actions au sein de la collectivité,
- être informé des mesures et dispositifs disponibles,
- être référent.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'élire Guy GUILLOTEAU délégué à la sécurité et à la prévention de la délinquance pour la commune de COURLAY.

## Convention pour l'organisation des transports scolaires

La gestion des transports scolaires est confiée à partir de septembre 2020 à la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais pour l'ensemble du territoire.

L'Agglo2B souhaite pour l'organisation de ces transports, déléguer une partie de ses compétences à chaque commune bénéficiaire et ces dispositions sont organisées par une convention que la collectivité est appelée à signer.

Les principales missions incombant à la commune, organisateur secondaire (AO2) sont :

- la relation directe avec les usagers,
- la vérification du service fait et l'information à l'Agglo2B des modifications nécessaires,
- le signalement à l'Agglo2B des évolutions souhaitées pour le service,
- l'organisation de certains services (sorties des établissements scolaires, déviations lors de travaux, etc...).

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de signer cette convention.

## Institution d'une prime exceptionnelle COVID pour certains agents

Le Maire signale au Conseil municipal que deux agents de la collectivité ont accepté pendant le premier confinement de travailler auprès de l'E.H.P.A.D. pour aider les agents de cette structure très sollicités pendant la pandémie.

Il propose pour ces deux agents d'instituer une prime COVID afin de valoriser leur travail et leur disponibilité. Cette prime est instaurée selon les modalités suivantes :

Emplois	Montants plafonds
Agents ayant accepté une mise à disposition auprès de l'E.P.H.A.D. de COURLAY	1 000 €

# Délibérations du Conseil Municipal

Cette prime exceptionnelle sera versée en une seule fois. Elle est exonérée d'impôt sur le revenu, de cotisations et de contributions sociales.

Les agents concernés ayant travaillé une semaine sur 2, sur la base de 35 heures hebdomadaires, ils percevront chacun une prime maximale de 500 €.

## Annulation de titres

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la location des salles pendant la période de confinement liée au COVID 19 était interdite jusqu'au déconfinement et que certaines locations prévues pendant cette période n'ont pu avoir lieu, mais que certains acomptes ont été encaissés. Il en est de même pour certaines dépenses liées aux services périscolaires. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler les titres concernés par cette période.

## Renouvellement de l'opération "Argent de poche" en 2020

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que depuis l'an dernier la commune adhère à l'opération "Argent de poche" mise en place par l'intermédiaire de la mission locale de BRES-SUIRE.

Celle-ci a pour objectif de permettre à des jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer quelques activités auprès des services de la collectivité. Les jeunes volontaires se voient attribuer des tâches sur des demi-journées de 3 heures avec un encadrement des services municipaux et moyennant une gratification de 15 € par demi-journée effectuée.

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte la reconduction de cette opération "Argent de poche" en 2020 et fixe le montant de l'enveloppe financière à la même somme que l'an passé, soit 1 200 €.

## Augmentation du temps de travail d'un agent des services techniques

Monsieur le Maire signale au Conseil municipal qu'il souhaite demander à un agent des services techniques effectuant actuellement 26 heures 45 hebdomadaires d'effectuer en supplément de son temps de travail, le ménage de la Tour Nivelles, un peu plus de ménage au niveau des locaux scolaires et un temps de surveillance au restaurant scolaire, ce qui compléterait son temps de travail et le porterait à un temps complet (35 heures hebdomadaires). Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette augmentation de temps de travail d'un agent des services techniques.

## RÉUNION DU 10 juillet 2020

### Tarif pour les enfants déjeunant occasionnellement au restaurant scolaire à partir de septembre 2020

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que le responsable du service de la restauration scolaire l'a interpellé sur les difficultés engendrées par les enfants qui ne déjeunent qu'occasionnellement, ce qui alourdit et complexifie la gestion de ce service.

Il rappelle qu'actuellement, il n'y a aucune différence entre les enfants déjeunant habituellement et ceux qui ne le font qu'occasionnellement.

Il propose comme cela se fait dans de nombreuses collectivités de définir un tarif spécifique pour les occasionnels. Cependant, il précise qu'il ne souhaite pas pénaliser les enfants des parents qui ont des contrats avec des fluctuations horaires qui ne sont pas prévisibles. Il sera donc demandé aux parents concernés une attestation de leur employeur précisant qu'il peut y avoir des fluctuations horaires au sein de l'entreprise.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition et fixe ce tarif à 4 € le repas (au lieu de 3,25 € pour les enfants déjeunant régulièrement) à partir de septembre 2020. Sont considérés comme enfants déjeunant régulièrement, ceux qui sont inscrits au moins 30 jours à l'avance et ceux dont les parents peuvent fournir une attestation de leur entreprise.

### Élection des grands électeurs pour les élections sénatoriales

# Délibérations du Conseil Municipal

## Réunion du 7 septembre 2020

### Avancements de grades

Pour permettre à cinq agents de bénéficier d'un avancement de grade dans le cadre de leur carrière, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer :

- 1 poste de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe qui se substitue à un poste de rédacteur,
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe qui se substitue à un poste d'adjoint technique,

### Heures d'éducation musicale en milieu scolaire année 2020-2021

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le renouvellement de l'attribution d'heures d'éducation musicale en milieu scolaire pour l'année scolaire 2020-2021.

Le coût d'intervention est à la charge de la collectivité et est toujours fixé pour l'année 2020-2021 à 55 € de l'heure.

Il rappelle que l'opération "Orchestre à l'école" est désormais terminée et que cette année, il n'y a pas de nouveaux projets dans ce domaine.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir l'attribution d'heures d'éducation musicale à 20 heures pour l'école privée Saint Rémi et de passer à 60 heures pour le groupe scolaire Ernest Pérochon pour l'année scolaire 2020-2021.

Le coût de revient sera donc de 4 400 €.

### Désignation de 2 représentants à la C.C.I.D. de l'Agglo2B

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que le Président de l'Agglo2B lui a envoyé un courrier pour demander la désignation de deux membres à présenter pour la C.C.I.D. (Commission Communale et intercommunale des Impôts Directs) de l'Agglo2B.

Il faut désigner un membre titulaire et un membre suppléant.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'élire :

Membre titulaire : Mr André GUILLERMIC

Membre suppléant : Mr France TOURRAINE

### Demande de subvention "aide à la décision" auprès du conseil départemental

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est prévu d'effectuer des travaux d'aménagement d'une Maison des Assistantes Maternelles (M.A.M.) à COURLAY.

Ces travaux sont éligibles à l'opération "CAP 79", programme "Aide à la décision".

Le taux prévisionnel applicable est de 50% de la dépense subventionnable H.T.

Le coût prévisionnel de la maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation d'un bâtiment pour y installer une M.A.M. est de 34 560 € H.T. dont 7 543,20 € pour la phase avant-projet qui est la part subventionnable au titre de "l'aide à la décision".

La commune peut donc prétendre à une subvention de 50% de cette dépense subventionnable soit 3 771,60 € €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de déposer une demande de subvention "aide à la décision" auprès du Conseil Départemental pour la maîtrise d'œuvre de la M.A.M.



# Délibérations du Conseil Municipal

## Renouvellement d'une subvention de fonctionnement au CSC de CERIZAY pour 2020

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2019, le conseil municipal a décidé de verser une subvention au CSC de CERIZAY. Il précise que les habitants de COURLAY peuvent bénéficier des divers services et animations organisés par le C.S.C. de CERIZAY et que les finances de cette structure sont en assez forte baisse depuis 2 ans suite au désengagement de plusieurs financeurs.

Il rappelle les missions et activités de l'organisme et présente un bilan financier de la structure et propose de renouveler en 2020 la subvention de 1,50 € par habitant.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de participer aux frais de fonctionnement du C.S.C. de CERIZAY en versant une subvention pour 2020 de 1,50 € par habitant en fonction de la population légale établie par l'I.N.S.E.E annuellement.

Il sera demandé au C.S.C. de développer sa communication vers la population courlitaïse pour permettre aux personnes intéressées de s'inscrire aux activités proposées.

## Réunion du 5 octobre 2020

### Ouverture de 3 postes d'agent de maîtrise

Pour permettre la promotion à un grade supérieur de 3 agents de la collectivité, le Conseil municipal décide d'ouvrir 3 postes d'agent de maîtrise :

- 1 poste à temps complet au sein des services techniques pour pouvoir nommer un agent actuellement adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe polyvalent qui aura ensuite la responsabilité de prévoir, organiser et suivre les travaux de voirie,
- 1 poste à temps complet au sein des services scolaires pour pouvoir nommer un agent ATSEM principal de 1<sup>re</sup> classe qui assume déjà des responsabilités de gestion des activités périscolaires, et qui, actuellement suit une formation BAFD pour pouvoir être directrice de cette structure,
- 1 poste à temps non complet sur la base de 20 h 31 mn hebdomadaires au service restauration scolaire pour pouvoir nommer un adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe.

### Désaffectation et vente d'une portion de chemin dit "Des martins" au lieu-dit "La Fontaine"

Après discussion avec les riverains, il s'avère qu'il est possible de concevoir des servitudes de passage pour solutionner les difficultés d'enclavement du chemin concerné (chemin dit "Des martins") et qu'il est nécessaire pour améliorer la sécurité de l'accès au hameau et la tranquillité publique des habitants de céder ce chemin pour que l'entreprise BOISSINOT puisse construire une voirie suffisante qui améliorerait la circulation et favoriserait ladite tranquillité publique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de procéder à la cession dudit chemin pour les raisons de sécurité et de tranquillité publique renseignées ci-dessus,
- de procéder à la désaffectation de ce chemin dit "Des martins" au lieu dit "La Fontaine" de COURLAY,
- de poursuivre l'aliénation de ce chemin,
- de fixer le prix de vente à 1,30 € le m<sup>2</sup>.

Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge des acquéreurs.

# Délibérations du Conseil Municipal

## Réunion du 7 décembre 2020

### Enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques "Rue de la Poste"

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal qu'il est possible de demander au SIEDS un enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques "Rue de la Poste" avec la participation de la collectivité aux travaux en fonction de la vétusté.

Après avoir étudié la proposition du SIEDS, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander l'effacement de réseaux "Rue de la Poste" dans les conditions suivantes :

	Coût total en Euros H.T	Financement à la charge du SIEDS		Financement à la charge de ORANGE	Financement à la charge de la commune
Réseau électrique	66 327 €	80%	53 062 €	0 €	13 265 €
Réseau de communications électroniques	18 764 €	0 €		8 815 €	9 949 €
Réseau éclairage public	À préciser par la commune	Subventionné sous conditions		0 €	À préciser par la commune
<b>Total</b>	<b>85 091 €</b>	<b>53 062 €</b>		<b>8 815 €</b>	<b>23 214 €</b>

De plus une aide sera également demandée à la Régie du SIEDS pour la participation au renouvellement des mâts d'éclairage public.

### Enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques "Chemin du Bois"

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal qu'il est possible de demander au SIEDS un enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques "Chemin du Bois" avec la participation de la collectivité aux travaux en fonction de la vétusté.

Après avoir étudié la proposition du SIEDS le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander l'effacement de réseaux "Chemin du Bois" dans les conditions suivantes :

	Coût total en Euros H.T	Financement à la charge du SIEDS		Financement à la charge de ORANGE	Financement à la charge de la commune
Réseau électrique	99 891,95 €	100%	99 891,95 €	0 €	0 €
Réseau de communications électroniques	À étudier	0 €		À étudier	6 992,81 €
Réseau éclairage public	À préciser par la commune	Subventionné sous conditions		0 €	À préciser par la commune
<b>Total</b>	<b>En cours d'étude</b>	<b>En cours d'étude</b>		<b>En cours d'étude</b>	<b>En cours d'étude</b>

De plus une aide sera également demandée à la Régie du SIEDS pour la participation au renouvellement des mâts d'éclairage public.

# Délibérations du Conseil Municipal

## Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'opération "1000 chantiers"

Pour soutenir la reprise de l'économie et soutenir l'investissement des collectivités locales, le Conseil Départemental a décidé d'une opération appelée "1000 chantiers". Il est proposé à chaque collectivité de pouvoir y inscrire des projets d'investissements contribuant à la valorisation du cadre de vie, subventionnés au taux de 50% d'une dépense éligible H.T. plafonnée à 10 000 € par chantier. La commune de COURLAY a droit à 5 dossiers.

Les dossiers proposés sont ceux définis ci-dessous :

### Aménagement de l'allée du cimetière de COURLAY : 11 349,49 € H.T.

Il s'agit de matérialiser un cheminement pour accéder à la partie du cimetière destiné au columbarium et au jardin du souvenir.

Plan de financement	Montant
Opération 1000 chantiers	5 000,00 € H.T.
Autofinancement de la collectivité	6 349,49 € H.T.

### Remplacement des ouvertures du Musée de la Tour Nivelles : 38 128 € H.T.

Il s'agit d'un musée qui retrace l'école du début du 20<sup>e</sup> siècle et est aussi maison littéraire de l'écrivain Ernest Pérochon "prix Goncourt 1920". Il est nécessaire de renouveler l'ensemble des ouvertures de ce bâtiment (23 portes et fenêtres)

Plan de financement	Montant
Opération 1000 chantiers	5 000,00 € H.T.
Autofinancement de la collectivité	33 128,00 € H.T.

### Fabrication et pose d'un pas de tir et mise en place d'un container maritime pour le rangement du matériel sur le site communal destiné au tir à l'arc : 24 935,52 € H.T.

La commune de COURLAY dispose d'un terrain aménagé pour la pratique du tir à l'arc. Elle souhaite améliorer les aménagements de ce site notamment pour permettre à de nouvelles épreuves de pouvoir se pratiquer sur le site et y installer un espace de rangement.

Plan de financement	Montant
Opération 1000 chantiers	5 000,00 € H.T.
Autofinancement de la collectivité	19 935,52 € H.T.

### Installation d'un terrain multisports: 37 020 € H.T.

La commune souhaite mettre à disposition des jeunes courlitaies un terrain multisports qui sera également utilisé par les écoles courlitaies et permettra la pratique de nombreux sports sur un même site.

Plan de financement	Montant
Opération 1000 chantiers	5 000,00 € H.T.
Autofinancement de la collectivité	32 020,00 € H.T.



# Délibérations du Conseil Municipal

**Installation de jeux de plein air pour les enfants comprenant un module de skate-park (lanceur) et une pyramide de corde : 17 450 € H.T.**

Aménagement d'un terrain de jeux pour enfants en centre bourg.

Plan de financement	Montant
Opération 1000 chantiers	5 000,00 € H.T.
Autofinancement de la collectivité	12 450,00 € H.T.

Le Conseil décide de déposer les demandes de subvention pour ces 5 futurs investissements.

**Renouvellement de la convention pour le fonctionnement de l'épicerie solidaire**

Cette convention sera renouvelée pour l'année 2021 avec une participation identique à celle de l'année 2020, soit 1,83 € par habitant.

**Tarifs 2021**

Le Conseil municipal décide d'une augmentation de 1% (sauf pour le colombarium et la rubrique des produits divers qui restent au tarif de l'an dernier).

DÉSIGNATION	Tarifs 2021
<b>LOCATION DES SALLES</b>	
<b>SALLE DES FÊTES ET ESPACE DU MIDI</b>	
1 salle avec bar pour les associations et les entreprises de la commune	105,00 €
1 salle avec bar pour les associations et les entreprises hors commune	151,00 €
1 salle avec bar pour les habitants de la commune,	195,00 €
1 salle avec bar pour les habitants hors commune	248,00 €
Vin d'honneur ou 1 salle seule pour les habitants de la commune	128,00 €
Vin d'honneur ou 1 salle seule pour les habitants hors commune	176,00 €
1 salle avec espace traiteur pour les associations et les entreprises courlitaïses	219,00 €
1 salle avec espace traiteur pour les associations et les entreprises hors commune	295,00 €
1 salle avec espace traiteur pour les habitants de la commune	295,00 €
1 salle avec espace traiteur pour les habitants hors commune	433,00 €
* 1/2 jour pour préparation pour les habitants de la commune	64,00 €
* 1/2 jour pour préparation pour les habitants hors commune	97,00 €
Location 2 salles simultanées / les habitants de la commune : 2 j1/2 consécutifs	648,00 €
Location 2 salles simultanées / les habitants hors commune : 2 j1/2 consécutifs	887,00 €
Location des 2 salles pour une journée pour les habitants de la commune	439,00 €
Location des 2 salles pour une journée pour les habitants hors commune	639,00 €
Location 2 salles pour une journée pour associations et entreprises courlitaïses	369,00 €
Location 2 salles pour une journée pour associations et entreprises hors commune	570,00 €

# Délibérations du Conseil Municipal

Caution pour micro sono : par micro	378,00 €
<b>Pour toute location de salle, le deuxième jour consécutif est 1/2 tarif.</b>	
<b>SALLE MARIE BERTHELOT</b>	
Repas	40,00 €
<b>SALLE ROBERT BOBIN</b>	
Vin d'honneur pour les associations courlitaïses ou les habitants de la commune	64,00 €
Vin d'honneur pour les habitants hors commune	97,00 €
Repas, banquet pour les habitants de la commune	114,00 €
Repas, banquet pour les habitants hors commune	196,00 €
Ménage	54,00 €
<b>SALLE DU STADE MUNICIPAL</b>	
Repas	90,00 €
<b>CAUTIONS</b>	
Caution pour une salle	101,00 €
Caution pour deux salles	202,00 €
<b>DROITS DE PLACE</b>	
Vente de produits alimentaires	2,70 €
Droits de place avec branchement électrique	4,95 €
Vente autres produits	48,00 €
<b>LOCATION DE MATÉRIELS</b>	
Tables	2,30 €
Bancs	1,20 €
Chaises	0,45 €
Forfait transport tables, bancs et chaises	20,00 €
<b>CIMETIÈRE</b>	
Cinquantenaire : le m <sup>2</sup>	51,00 €
Colombarium : * trentenaire	670,00 €
* cinquantenaire	1 132,00 €
Plaque sur stèle jardin du souvenir	54,50 €
<b>DIVERS</b>	
Photocopie * noir et blanc A4	0,20 €
* noir et blanc A3	0,35 €
* couleur A4	0,50 €
* couleur A3	1,00 €
Fax : * 1 <sup>e</sup> feuille	0,80 €
* feuilles suivantes	0,50 €
Tarif pour refaire les clés d'une salle louée	97,00 €

# Délibérations du Conseil Municipal

## Adhésion au groupement de commandes du CDG 79 pour la mise en conformité de la collectivité au titre du RGPD

Il s'agit de répondre à une obligation légale de mise en place dans chaque collectivité du R.G.P.D. (Règlement Général de Protection des Données). S'agissant d'un travail relativement complexe et demandant des connaissances techniques particulières pour sa mise en œuvre et qui peut être d'un coût élevé, la collectivité a décidé de se joindre à l'initiative du CDG (Centre de Gestion) qui a lancé un marché groupé pour toutes les collectivités qui le souhaitent.

Après consultation, la proposition suivante est faite à la collectivité.

S'agissant du lot relatif à notre commune, le Centre de Gestion a retenu la proposition suivante :

LOT	SOCIÉTÉ RETENUE	OFFRE DE BASE	OPTION 1 Mission DPD externalisée	OPTION 2 Mission d'assistance et de conseil au DPD interne
Lot 2 : Communes entre 1 000 et 3 499 habitants ou établissements publics de 10 à 29 agents	Goconcepts (01)	950 € H.T.	650 € H.T./an	250 € H.T./an

Le Conseil municipal a donc décidé de confier cette mission de base à GOCONCEPTS ainsi que l'option 2 : Mission d'assistance annuelle et de conseil au Délégué à la Protection des Données en interne.

## Règlement intérieur du Conseil Municipal

### **CHAPITRE 1 : DISPOSITIONS OBLIGATOIRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

#### Article 1 : Consultation des projets de contrat de service public ( article L 2121-12 du C.G.C.T. )

Les projets de contrat de service public sont consultables en mairie aux heures habituelles d'ouverture de la mairie (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et du lundi au vendredi inclus et de 14 h à 18 h 15).

La consultation des dossiers et projets de contrats ou marchés sera possible sur demande écrite adressée au Maire au minimum la veille de la date de consultation souhaitée.

Dans tous les cas, ces dossiers seront tenus en séance à la disposition des membres du conseil municipal.

Toute question, demande d'information complémentaire ou intervention d'un membre du conseil municipal auprès de l'administration communale, devra se faire sous couvert du Maire ou de l'adjoint en charge du dossier.

#### Article 2 : Questions orales ( article L 2121-19 du C.G.C.T. )

Les questions orales doivent porter sur des sujets d'intérêt communal.

Elles ne donnent lieu à aucun débat, ni vote sauf sur demande de la majorité des conseillers municipaux présents.

Le texte des questions orales est, de préférence, adressé au Maire 24 heures au moins avant la séance du conseil municipal et fait l'objet d'un accusé de réception.

Lors de cette séance, le Maire ou l'adjoint en charge du dossier répond aux questions posées oralement par les conseillers municipaux.

Si le nombre, l'importance ou la nature des questions orales le justifient, le Maire peut décider de les traiter dans le cadre d'une séance du conseil municipal spécialement organisée à cet effet.

Les questions orales sont traitées à la fin de chaque séance.

Une copie des réponses est alors jointe, dans la mesure du possible, au P.V. de la réunion au cours de laquelle la question a été posée, sinon au procès-verbal de la réunion suivante.



# Délibérations du Conseil Municipal

## CHAPITRE 2 : RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Article 3 : Périodicité et lieu de réunion des séances ( articles L 2121 -7 et L 2121 -9 du C.G.C.T.)

Le principe d'une réunion mensuelle a été retenu selon un calendrier fixé au minimum par semestre.

Les séances ont lieu dans la salle du conseil municipal de la mairie de COURLAY sauf circonstances exceptionnelles justifiant leurs délocalisations

### Article 4 : Convocations ( articles L 2121 -10, L 2121 -11 et L 2121 -12 du C.G.C.T. )

Les conseillers municipaux doivent accuser réception de la convocation adressée par voie dématérialisée.

### Article 5 : Ordre du jour ( article L 2121 -10 du C.G.C.T.)

Le Maire fixe l'ordre du jour.

L'ordre du jour est reproduit sur la convocation et porté à la connaissance du public par voie d'affichage et sur le site internet de la collectivité.

### Article 6 : Accès aux dossiers ( articles L2121 -13 et L2121 -13-1 du C.G.C.T. )

Les conseillers municipaux peuvent consulter les dossiers uniquement en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et du lundi au vendredi inclus et de 14 h à 18 h 15) durant les 3 jours précédant la séance.

Dans tous les cas, ces dossiers seront tenus pendant la séance du conseil municipal à la disposition des élus.

### Article 7 : Questions écrites

Chaque conseiller municipal peut adresser au Maire des questions écrites sur toute affaire ou problème concernant la commune ou l'action municipale.

## CHAPITRE 3 : COMMISSIONS ET COMITÉS CONSULTATIFS

### Article 8 : Commissions municipales ( article L2121 -22 du C.G.C.T. )

Les commissions mises en place par le conseil municipal sont les suivantes :

Désignation des commissions	Nombre de membres
Voirie et sécurité routière	5
Bâtiments, énergie et urbanisme	7
Maisons fleuries et nouveaux arrivants	4
Affaires scolaires et périscolaires	5
Vie associative, jeunesse et sports	9
Culture	4
Agriculture	5
Cimetière	3
Communication et bulletin municipal	9

Le Conseil municipal a désigné les membres du conseil municipal siégeant dans chaque commission.

Le nombre de membres indiqué ci-dessus exclut le Maire qui est membre de droit de chaque commission. Chaque conseiller municipal doit être dans au moins une commission.

Les commissions peuvent entendre des personnes qualifiées extérieures au conseil municipal.

# Délibérations du Conseil Municipal

Chaque conseiller aura la faculté d'assister, en sa qualité d'auditeur, aux travaux de toute commission autre que celle dont il est membre, après en avoir informé son président avant la tenue de la réunion.

## **CHAPITRE 4 : TENUE DES SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL**

### **Article 9 : Pouvoirs (article L2121-20 du C.G.C.T.)**

Les pouvoirs sont remis au Maire au plus tard au début de la séance du conseil municipal. Les pouvoirs adressés par voie postale ou mail ne sont recevables que lorsqu'ils parviennent en mairie au plus tard la veille de la séance. Le pouvoir peut être établi au cours d'une séance à laquelle participe un conseiller municipal obligé de se retirer avant la fin de la séance. Afin d'éviter toute contestation sur leur participation au vote, les conseillers municipaux qui se retirent de la salle des délibérations doivent faire connaître au Maire leur intention ou leur souhait de se faire représenter.

### **Article 10 : Secrétaire de séance (article L2121-15 du C.G.C.T.)**

A chaque séance, un secrétaire de séance est élu. Il assiste le Maire pour la vérification du quorum et celle de la validité des pouvoirs, de la contestation des votes et du bon déroulement des scrutins.

### **Article 11 : Accès et tenue du public (article L2121-18 du C.G.C.T.)**

Les séances du conseil municipal sont publiques sauf huis-clos décidé conformément aux règles applicables en vertu du C.G.C.T. Le public est autorisé à occuper les places qui lui sont réservées dans la salle. Il doit observer le silence pendant toute la durée de la séance. Toutes marques d'approbation ou désapprobation des discussions et décisions prises sont interdites. Le Maire peut suspendre la séance et autoriser un membre du public à prendre la parole. Un emplacement spécial est réservé aux représentants de la presse.

### **Article 12 : Enregistrements des débats ( article L 2121-18 du C.G.C.T. )**

Tout enregistrement de la séance fait l'objet d'une information par son auteur en début de séance auprès des membres du conseil municipal. Le Maire rappelle que les plans larges sont à privilégier et que dans le cas contraire, l'autorisation préalable des personnes non élues est requise. Lorsque l'enregistrement des débats génère un trouble au bon ordre des travaux du conseil, le Maire peut le faire cesser.

### **Article 13 : Police de l'assemblée ( article L 2121-16 du C.G.C.T. )**

Il appartient au Maire ou à celui qui le remplace de faire observer le présent règlement. Les téléphones portables devront être paramétrés en mode silencieux ou tout autre mode permettant d'assurer la sérénité de la séance.

## **CHAPITRE 5 : DÉBATS ET VOTE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **Article 14 : Déroulement de la séance ( article L 2121-29 du C.G.C.T.)**

En application de l'article L 2121-14 du CGCT, le maire préside le conseil municipal. Il organise le bon déroulé de la séance et peut décider de suspendre ou de clore une réunion, en fonction des circonstances. Le maire, à l'ouverture de la séance, vérifie le quorum puis fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et prend note des rectifications éventuelles. Le maire rappelle ensuite l'ordre du jour ; seul celui-ci peut faire l'objet d'une délibération mais le maire peut aussi soumettre au conseil municipal des "questions diverses", qui ne revêtent pas une importance capitale.

# Délibérations du Conseil Municipal

Le maire accorde immédiatement la parole en cas de réclamation relative à l'ordre du jour. Il demande au conseil municipal de nommer le secrétaire de séance.

## **Article 15 : Débats ordinaires**

Le maire donne la parole aux conseillers et peut la leur retirer si leurs propos excèdent les limites du droit de libre expression.

Si au cours d'un débat, un conseiller se rend coupable de diffamation ou d'injure, le maire doit le rappeler à la modération et au besoin, lui retirer la parole. En s'abstenant, le maire risque d'engager la responsabilité de la commune et, le cas échéant, sa responsabilité personnelle.

Sous peine d'un rappel à l'ordre, aucune intervention n'est possible pendant le vote d'une affaire soumise à délibération.

## **Article 16 : Suspension de séance**

La suspension de séance est décidée par le président de séance. Le président peut mettre aux voix toute demande de suspension de séance. La suspension est accordée si elle obtient la majorité absolue des voix.

Il revient au président de fixer la durée des suspensions de séance.

## **Article 17 : Amendements**

Les amendements peuvent être proposés sur toutes affaires en discussion soumises au conseil municipal.

Ils doivent être présentés par écrit au maire au plus tard 24 heures avant la séance.

## **Article 18 : Référendum local (Articles L .O 1112-1 à 1112-3 du CGCT)**

Lorsque le conseil municipal est saisi d'un projet à soumettre à référendum local, il s'engage à l'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance.

## **Article 19 : Votes ( Articles L 2121 -20 et L 2121 -21 du CGCT)**

Le mode de votation ordinaire adopté par le conseil municipal est le vote à main levée.

Il est constaté par le président et le secrétaire qui comptent le nombre de votants "pour" et le nombre de votants "contre". Les bulletins ou votes nuls et les abstentions ne sont pas comptabilisés.

Le vote du compte administratif (cf. article L. 1612-12 du CGCT) présenté annuellement par le maire, doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Le compte administratif est arrêté si une majorité de voix ne s'est pas dégagée contre son adoption.

## **Article 20 : Clôture de toute discussion**

Seul le président de séance peut mettre fin aux débats.

## **CHAPITRE 6 : COMPTES RENDUS DES DÉBATS ET DÉCISIONS**

### **Article 21 : Procès-verbaux ( article L2121-23 du CGCT )**

Les séances publiques du conseil municipal donnent lieu à l'établissement du "procès-verbal ou compte-rendu des débats" sous forme synthétique et non littérale.

Une fois établi, ce procès-verbal est tenu à la disposition des membres du conseil municipal qui peuvent en prendre connaissance quand ils le souhaitent.

Il est transmis à chaque élu avec la convocation pour la séance suivante.



# Délibérations du Conseil Municipal

Il est mis au vote pour adoption à la séance qui suit son établissement.  
Les membres du conseil municipal ne peuvent intervenir à cette occasion que pour une rectification à apporter au procès-verbal. La rectification éventuelle est enregistrée immédiatement.

**Article 22 : Comptes rendus (article L.2121-25 du CGCT)**

Le compte-rendu est affiché à la mairie, dans le panneau d'affichage extérieur situé à côté de la salle Marie Berthelot et mis en ligne sur le site internet dans le délai de 10 jours.  
Il présente une synthèse sommaire des délibérations et des décisions du conseil.

**CHAPITRE 7 : DISPOSITIONS DIVERSES**

**Article 23 : Modification du règlement intérieur**

En cours de mandat, le présent règlement peut faire l'objet de modifications par le conseil municipal, à la demande du maire ou sur proposition d'un conseiller municipal.

**Article 24 : Application du règlement intérieur**

Le règlement intérieur doit être adopté à chaque renouvellement du conseil municipal dans les 6 mois qui suivent son installation.

Le règlement intérieur précédemment adopté continue de s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau règlement intérieur.

Le présent règlement est adopté par le conseil municipal de COURLAY le 7 décembre 2020.

## Élus de Courlay dans les commissions de l'Agglo2B

Commission	Développement économique, agriculture, commerce	Aménagement et habitat	Enfance et petite enfance	Jeunesse, santé et politique de la ville	Sports et centres aquatiques
Élus de Courlay	GOBIN Gilles	DOYEN Olivier	DIGUET Francette	GUILLERMIC André	GUILLERMIC André

Commission	Culture	Environnement et milieux aquatiques	Prévention et valorisation des déchets	Assainissement
Élus de Courlay	GONNORD Catherine	TOURRAINE France	GUILLOTEAU Guy	FUZEAU Pascal

# Infos diverses

## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Nous vous rappelons que tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette inscription se fait à la mairie du lieu de votre domicile.

Elle est essentielle, car après inscription, la collectivité vous remet une attestation qui est demandée pour de nombreuses démarches administratives (permis de conduire, baccalauréat, concours, etc...).

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales peut s'effectuer à tout moment de l'année, mais impérativement au plus tard 6 semaines avant la date du scrutin (règle générale).

Deux exceptions à cette règle générale :

- déménagement suite à départ en retraite,
- déménagement pour raisons professionnelles.

Ces personnes ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au 10<sup>e</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Si vous déménagez dans une autre commune, vous devez aller vous inscrire dans celle-ci et la commune de COURLAY recevra automatiquement un avis de radiation suite à votre départ. Les démarches sont donc à effectuer uniquement dans votre commune d'arrivée.

Lors de modifications (Etat-civil ou changement de domicile à l'intérieur de votre commune), des démarches sont aussi à effectuer.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet : [service public.fr](http://service.public.fr)

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élus du Conseil Départemental des Deux-Sèvres et les élus du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine seront à renouveler en 2021.

Les deux tours de scrutin auront lieu les 20 et 27 juin 2021 (sauf changement imprévu).

## LE TEMPS D'UN CAFÉ...

Le temps d'un café est un temps d'échanges, de partage, une pause, un moment d'informations... autour d'un café, ouvert pour les habitants à partir de 70 ans.

Pour 2021, les temps d'un café auront lieu chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois, de 9 h 45 à 11 h 45 dans la salle des commissions de la mairie (sauf changements dus à la crise sanitaire).

Les dates du premier trimestre sont les suivantes : 1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> mars. Le 5 avril étant férié, il n'y aura pas de temps d'un café.



# Infos diverses

## Le point sur les travaux en cours...



Agrandissement du boulodrome  
(état aux environs du 15 décembre)



Passage de la conduite de gaz Cirières-Moncoutant



Aménagement dans le cimetière

Lotissement Les Charmes 2



Salle Robert Bobin



# Infos diverses



## Une application pour votre information...

Vous recevez deux fois par an ce bulletin municipal qui vous apporte des informations sur la commune et sur ce qui s'y passe.

Vous pouvez aussi consulter à tout moment le site internet "www.courlay.fr", où des actualités plus récentes vous sont données.

La commune souhaitant pouvoir vous informer le plus rapidement et le plus largement possible, elle a décidé de s'abonner à l'application INTRAMUROS, qui s'ajoutera aux deux médias cités plus haut.

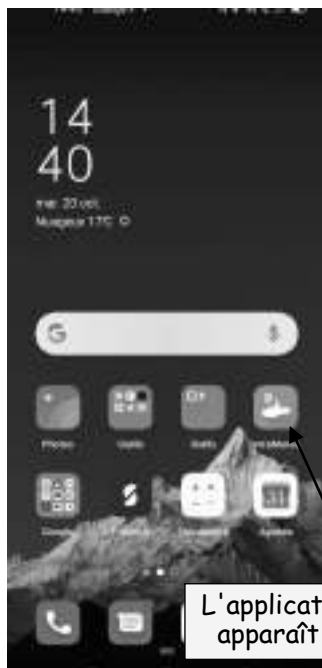
Cette application, installée facilement et gratuitement sur votre tablette ou votre smartphone, vous permettra d'être alerté instantanément sur tout ce qui se passe dans la commune, que ce soit au niveau de la mairie et de ses services, des écoles, des associations, des commerçants et des artisans...

Une personne extérieure qui veut savoir ce que l'on peut découvrir sur la commune le pourra aussi.

L'application permet aux différents contributeurs de faire passer des informations sur un événement particulier, sous forme de notification, reçue par les usagers sur leur portable...

Pour installer INTRAMUROS sur votre appareil, il suffit de le télécharger via Google Play ou App Store. C'est gratuit, et aucune donnée personnelle n'est conservée ; pas de compte à créer, pas de code ou de mot de passe à retenir. Aussitôt installée, aussitôt utilisable. Choisissez votre commune dans la liste et commencez votre navigation. On peut aussi visiter de la même façon toutes les communes abonnées à cette application.

Scannez ce QR-Code avec votre téléphone portable pour installer l'application IntraMuros.



L'application installée apparaît comme ici.



On choisit ici sa commune.

La recherche peut alors commencer : téléphones des services publics, présentation et contacts des écoles, des associations sportives et autres, des commerces, des artisans...

Découverte des sites à voir sur la commune et autour...

Vous serez informés, sur le site Internet de Courlay, de la date où l'application sera accessible et opérationnelle.



# Infos diverses

## SVL : un nouveau comité syndical



Le Syndicat du Val de Loire (SVL) est une collectivité dirigée par des élus, qui ont vu leur mandat évoluer suite aux élections municipales et intercommunales de mars 2020. Ainsi, le comité syndical du SVL a été renouvelé pour le mandat portant sur les années 2020 à 2026.

Les élus du syndicat ont décidé, en réunion de septembre 2020, de renouveler leur confiance à **Mme Dominique REGNIER**, première adjointe au Maire de Faye l'Abbesse, et déjà présidente lors du précédent mandat.

Pour mener à bien sa mission, elle sera assistée de deux vice-présidents : **Roland MORICEAU** (Maire de Ste Gemme) et **Jacques BILLY** (Maire-délégué de Moutiers sous Chantemerle).

Pour gérer les affaires courantes, un bureau a également été mis en place. Il est constitué, en plus de Mme la présidente et de ses deux vice-présidents, de : **Léopold AIRAUD** (Le Pin), **Jean-Pierre BODIN** (Cerizay), **Pierre Bureau** (Bressuire), **Michel-Pierre DUBOIS** (Mauléon), **Jean-Noël FERCHAUD** (Nueil Les Aubiers), **Guy GUILLOTEAU** (Courlay), **Michel GUILLOTEAU** (Argentonnay), **Jean-Marie MERCERON** (Loretz d'Argenton), **Yves MORIN** (Boismé), **Maryse NOURISSON-ENOND** (La Forêt sur Sèvre), **Patricia RIOLON** (La Chapelle St Laurent), **Patrice ROUSSELOT** (Cirières).

## Un nouvel ouvrage de distribution de l'eau potable à Sainte Gemme

Le SVL dispose de 17 ouvrages permettant la distribution de l'eau sur son territoire (châteaux d'eau, stations de surpression...).

Au cours du mois d'octobre 2020, une nouvelle installation a été mise en service à La Butte de Sainte Gemme. Celle-ci vient en remplacement d'un ancien réservoir au sol devenu obsolète par rapport aux consommations en eau du secteur.

La nouvelle installation est constituée d'un château



d'eau au sol de 1500 m<sup>3</sup> et d'une station de pompage de 150 m<sup>3</sup>/h. Ces équipements permettront de sécuriser la distribution de l'eau potable sur les communes de Saint Varent et Luzay, ainsi que d'augmenter les capacités de transfert de l'eau du Thouarsais vers le reste du Syndicat du Val de Loire.



Le coût total des travaux s'élève à 1,2 M€ ht, financés par le SVL et une subvention de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour 124 K€.

# Infos diverses



## Centre Local d'Information et de Coordination de BRESSUIRE (CLIC Antenne de BRESSUIRE)

POINT  
INFO  
SENIORS

CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de BRESSUIRE est un "point info seniors" : un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs **familles** et leur **entourage**. Le CLIC informe, conseille et oriente.

### Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives (mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc...),
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition (coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement, etc...).

### Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes (assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...),
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...),
- vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

### Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...).

### Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres CLIC Antenne de BRESSUIRE

Tel : 05 49 65 52 74

Adresse :

Antenne du Conseil Départemental - Parc Bocapôle - Boulevard de Thouars -  
79300 BRESSUIRE

Mail : clic-bressuire@appuietvous.org

Accueil du public : du lundi au vendredi - de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h  
(Privilégier la prise de rendez-vous)

# Infos diverses

## Guichet d'accueil et d'accompagnement des Réclamations en Santé

Le Guichet d'accueil et d'accompagnement des Réclamations en Santé des Deux-Sèvres (GRS 79) est un dispositif expérimental (financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, piloté par le Conseil Territorial de Santé et porté par l'UDAF des Deux-Sèvres). Il est déployé sur notre département depuis ce début d'année et s'adresse à tous les citoyens de notre département qui lors de leur parcours de soins rencontrent des difficultés avec : un service public, un service ou établissement médico-social, un établissement de soins, un professionnel de santé, ou un service d'aide à domicile, et qui ne connaissent pas les démarches pour déposer une réclamation en Santé.

L'équipe du Guichet est mobilisée pour écouter, informer, orienter et accompagner, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 au 05 49 04 76 38, par mail : [grs@udaf79.asso.fr](mailto:grs@udaf79.asso.fr)

et sur le site <https://grs79.org>

Elle peut également vous recevoir à Niort, Thouars, Bressuire, Parthenay, Saint Maixent-l'École et Melle.

<http://www.udaf79.fr/>



## Téléthon 2020



Pas d'animations avec les diverses associations de la commune, pas de randonnée nocturne comme les années précédentes, pas de belote, de poker, de théâtre... mais une volonté malgré tout de participer à ce Téléthon 2020 "pas comme les autres", et pourtant si nécessaire !

En partenariat avec l'Épicerie d'Auré, une vente de pizzas a été organisée. De leur côté, la boulangerie Gorry et le Tabac-Pressé s'étaient associés pour une vente de viennoiseries. Le garage Peugeot, quant à lui, proposait de vous laver votre voiture gratuitement...

La page spéciale permettant des dons en ligne et une urne placée en mairie à disposition des donateurs ont aussi permis à chacun de verser son aide selon son choix. Ces quelques actions n'auront pas remplacé les animations habituelles, mais elles auront permis de récolter la somme de **3094 €**, versée à l'AFM, pour le financement de ses recherches de traitement pour les maladies rares ou orphelines.

Encore merci à toutes et à tous pour votre participation !



# Infos diverses

## Communauté locale de Courlay

Comme toutes les paroisses et communautés du diocèse, notre communauté locale a été perturbée par la crise sanitaire en cette année 2020.

Si l'Eglise est restée ouverte, aucune cérémonie ni sépulture n'ont pu être célébrées pendant le 1<sup>er</sup> confinement. Si par la suite les règles se sont assouplies, depuis 2 mois, seulement 30 personnes peuvent accompagner leur défunt lors des funérailles. Durant toute cette année, les mariages et la plupart des baptêmes ont été annulés.

Le renouvellement des délégués responsables de notre communauté était prévu au mois de Juin, mais le vote n'ayant pas pu se faire, ce renouvellement est reporté au début de l'année prochaine.

Malgré toutes ces contraintes, la vie paroissiale n'a pas cessé pour autant. Les enfants devant faire leur première communion au mois de mai ont dû attendre le mois d'octobre.

Depuis le mois de septembre, les séances de catéchisme ont repris, regroupant les enfants de Courlay et Chanteloup.

Pour toute information et demande d'intention de messe, une permanence est assurée au presbytère 32, rue Pied de Roy tous les samedis de 10 h à 11 h.

Un rappel : Pour les baptêmes et mariages, Joseph BOYER - 05 49 80 84 28  
Pour les sépultures, Janine DOYEN-GUITTON - 05 49 72 25 67 ou 0672307677

Nous espérons bien sûr une année 2021 plus sereine permettant de vivre dans la convivialité et la fraternité.



## FNATH (Association des Accidentés de la Vie)

Une association qui informe, conseille et défend :

- les accidentés (travail, route, médical),
- les malades (d'origine professionnelle ou pas),
- les handicapés.

**Les accidentés de la vie** : accidentés du travail ou de la route, maladie professionnelle, victimes de l'amiante, de harcèlement, de cancer, de maladie, de handicap, accidents domestiques, invalidité, retraite, législation du travail, reclassement professionnel, assurance chômage, professions libérales ou fonction publique...

**Le service de conseil et défense** vous informe de vos droits, vous accompagne dans vos démarches administratives, vous défend et établit vos recours, vous assiste devant les tribunaux, vous assiste dans la procédure en cas de licenciement...

**L'accompagnement social** pour une aide à l'emploi, une aide à la constitution de dossiers, une aide à la demande de subventions...

Le délégué de la FNATH pour la commune de Courlay  
**Jean-Marc BICHOT** (06 14 86 15 75 )



# Infos diverses

## De nouveaux services sur la commune...

### Monsieur MAILLE



Installé rue Bois Martin, il se propose pour tous vos travaux d'élagage et de mise en forme de vos arbres, pour l'entretien de votre jardin (plantation, entretien de vos haies et pelouses).

Il pose et répare aussi vos clôtures.

On peut le contacter au 06 81 20 98 84  
ou au 09 70 74 11 87

### Patrick BAILLEUL

Installé au Beaufraie, comme paysagiste, il répond à vos projets d'aménagement paysager, et vous propose aussi d'intervenir pour l'entretien de vos jardins (tontes, tailles de saison, désherbage, taille de haies, tous travaux pour la bonne tenue de vos espaces végétalisés).

On peut le contacter au 06 35 45 27 97  
ou par messagerie [pp-bailleul@club-internet.fr](mailto:pp-bailleul@club-internet.fr)



### Dominique DUDOIT



Auto-entrepreneur "multi-services" depuis juin 2020, basé à La Brossardière, Dominique DUDOIT peut intervenir pour tous vos projets d'aménagement intérieur et extérieur (Électricité, plomberie, menuiserie, peinture ; entretien espaces verts ; conseil...).

Pour le contacter :  
06 06 43 39 80  
[dominiquedudoit@orange.fr](mailto:dominiquedudoit@orange.fr)

# Infos diverses

## Une Unité d'Enseignement Externalisée (U.E.E.) à Courlay

Depuis la rentrée, le groupe scolaire Ernest Pérochon accueille dans ses murs une Unité d'Enseignement Externalisée. Pour ce faire, l'organisation du temps scolaire a été modifiée et est passée à quatre jours.

La commune a été sollicitée, en fin d'année scolaire dernière, par l'Académie, pour donner son avis et son accord pour cette ouverture. Une convention a été signée à cet effet.

Les partenaires du projet (parents, enseignants, municipalité, Éducation Nationale, et les représentants et éducateurs de l'ADAPEI 79, de l'IME, du SESSAD, l'ARS, la MDPH) se sont réunis pour préciser l'organisation de cette unité.

L'école a reçu, cette rentrée, 5 enfants du bocage bressuirais (âgés de 8 à 10 ans) en situation de handicap (elle peut en accueillir jusqu'à 8, à terme) qui auront leur classe et leur salle de soin paramédical selon les besoins des élèves.

L'objectif est de pouvoir les intégrer dans le système classique ; ils sont présents pendant tout le temps scolaire et sont pris en charge le matin par une enseignante et une éducatrice spécialisées. L'après-midi, ils peuvent intégrer une des autres classes ou être pris en charge par le personnel médical ou leurs éducatrices.

Ils partagent avec les autres enfants de l'école les récréations, les temps de repas. Ils peuvent aussi participer aux TAP du mercredi matin.

Ils sont aussi intégrés dans certaines activités de l'école, tel que le sport, la piscine, les rencontres Usep...

Un livret spécifique du "Passeport du civisme" a été élaboré pour qu'ils participent eux-aussi à cette opération.

Depuis la rentrée, l'intégration se passe pour le mieux ; ce dispositif est aussi une richesse pour l'école de Courlay, et permet à tous d'appréhender la différence au quotidien.



Jour de rentrée...



Activités artistiques avec la classe de CM1...

ARS : Agence Régionale de Santé

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

ADAPEI : Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés

IME : Institut Médico-Educatif

SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

# Infos diverses

## FOCUS sur le "PASSEPORT du CIVISME"

L'opération "Passeport du civisme" initiée l'année dernière par la municipalité, est reconduite pour 2020-2021.

Les enfants de la classe de CM1 et de la classe UEE d'Ernest Pérochon ont reçu leur livret au retour des vacances de la Toussaint. Comme l'année dernière, des missions collectives réalisées en classe avec leurs enseignants et des missions individuelles leur sont proposées. Elles vont permettre aux enfants de se préparer à leur vie de citoyen et d'adulte.



## LES MISSIONS CITOYENNES du "PASSEPORT 2020-2021"

### POUR LE DEVOIR de MÉMOIRE

- Participer aux cérémonies du 11 novembre ou du 8 mai.
- Se filmer en chantant La Marseillaise.
- Réaliser un abécédaire sur le thème de la Guerre 14-18.

#### Ambassadeurs

FUZEAU Jean-Marc (Président de l'UNC)  
 VERGNAUD Yohann (Soldat de France)  
 GUILLOTEAU Guy (Adjoint-Référent Défense pour la commune)

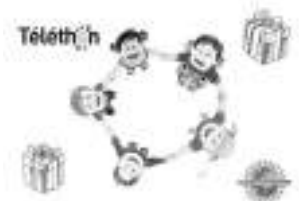


### POUR SAVOIR DONNER

- Faire le don d'un jouet au profit d'une association caritative locale.
- Collecter des cartons au profit de "Solidarité Sans Frontières".

#### Ambassadeurs

JOUBERT Jean-Luc (Président de SSF)  
 GOBIN Gilles (Adjoint-Coordinateur du Téléthon)  
 FRADIN Marylise (Directrice Générale des Services)



### POUR PRENDRE SOIN DE SES AÎNÉS

- Écrire à un résident de l'EHPAD de Courlay.
- Continuer à communiquer avec cette personne.

#### Ambassadeur

PACREAU Philippe (Animateur à l'EHPAD)



# Infos diverses

## POUR SE PROTÉGER ET PORTER SECOURS

- Participer à la formation "Apprendre à porter secours".
- Visiter la caserne des pompiers de Bressuire.

**Ambassadeur**

BODET Cédric (Formateur; Sapeur-pompier volontaire)



## POUR CONNAÎTRE SON PATRIMOINE

- Faire des recherches sur les traces de la Guerre de Vendée à Courlay.
- Compléter le quiz proposé par les ambassadeurs.

**Ambassadeurs**

JOUBERT Jean-Luc (Amateur d'histoire locale)  
LANDRY Jean-Michel (Conseiller municipal)



## POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- Participer au grand nettoyage de printemps le samedi 27 mars 2021.
- Réaliser une affiche sur le thème des quatre saisons.

**Ambassadeurs**

ROY David (Responsable des services techniques).  
RENAUX Sylvain (Responsable du restaurant scolaire).



Courlitaïses, Courlitaïsi, vous êtes tous invités à participer avec les enfants au

## GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

le samedi 27 mars 2021 (rendez-vous à 10 h 00 devant la mairie)

**Nous comptons sur vous !**

La remise des médailles des Passeports 2019-2020, prévue en début d'année scolaire, n'a pu encore avoir lieu, en raison des règles sanitaires, mais ce n'est que partie remise. Nous espérons bien pouvoir l'organiser, en présence des ambassadeurs et des élus d'ici la fin de l'année scolaire.

Nous félicitons d'ores et déjà les enfants et les ambassadeurs qui ont tous participé à cette opération avec sérieux et enthousiasme, et nous encourageons les enfants participant à l'opération 2020-2021 !



# Infos diverses

## Opération "MANGER LOCAL"

Cette opération s'est déroulée au restaurant scolaire, avec les enfants du CE2 et de l'U.E.E. de l'école Ernest Pérochon, le 17 septembre dernier.

L'objectif de cette opération, mise en place par le restaurant scolaire, était d'expliquer aux enfants ce que signifie l'expression "Manger local".

Pour ce faire, **Sylvain**, chef du restaurant, avait invité des producteurs de produits locaux auprès desquels il se ravitaille pour préparer ses repas. Parmi eux, le **GAEC Fenneteau**, de Courlay pour la viande bovine, **Laurent Hérault**, maraîcher à La Petite Plaine, de Moncoutant et le **GAEC La Maison Neuve**, de Voulmentin pour les produits laitiers à base de lait de vache. Le **CIVAM** (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) était partenaire de l'opération.

Après une petite présentation faite par le CIVAM, les enfants ont pu bénéficier, par groupes, de l'intervention de chacun des trois producteurs présents.

La matinée s'est terminée au restaurant scolaire avec un menu spécialement élaboré, ce jour-là, avec des produits fournis par les agriculteurs présents.



## SEMAINE du GOÛT

Cette fois, toujours à l'initiative de Sylvain, chef du restaurant scolaire, il s'agissait, dans le cadre de la Semaine du goût, de présenter aux enfants des écoles, des plats préparés avec des herbes aromatiques particulières.

À leur arrivée à table, les enfants ne savaient pas, contrairement à l'habitude, ce qu'ils allaient avoir à manger.

Chaque menu, mis au point par l'équipe des agents du restaurant scolaire, contenait un ou plusieurs plats dans lesquels avaient été ajoutées des herbes aromatiques.

Ces mêmes herbes étaient exposées dès l'entrée au restaurant, avec leur nom et leur usage possible dans la cuisine.



Les enfants ont bien joué le jeu, en goûtant bien volontiers ce que le chef leur avait préparé.





# Infos CSC

La commune de Courlay est partenaire du Centre Socio-Culturel du Cerizéen (CSC). En tant que conseillère municipale, Catherine GONNORD participe au conseil d'administration de l'association.

Le CSC est une structure d'animation de la vie sociale et compte 1 388 adhérents de toutes les communes du Cerizéen. Ouvert à tous, il offre une large palette d'activités répondant aux besoins et aux envies des habitants. Voici quelques exemples d'activités, de la petite enfance à la personne âgée :

- lieu d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans et leurs parents tous les vendredis matin,
- accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires,
- accueil de jeunes ouvert les mercredis, vendredis et samedis et pendant les vacances scolaires,
- des animations parents-enfants et des sorties-familles à la découverte d'une ville, d'un parc,
- des ateliers d'échanges de savoirs autour de l'informatique, de la cuisine, du bricolage, des arts, des langues étrangères, de l'activité physique,
- des ateliers d'apprentissage du français,
- une épicerie solidaire pour les familles en difficulté financière,
- du transport solidaire pour ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer,
- des animations pour les retraités au quotidien, le week-end et pendant les vacances,
- et bien d'autres encore...

Toute cette énergie est le fruit d'un travail partagé entre les 11 salariés et les 180 bénévoles qui donnent de leur temps et se mettent au service des autres. Toutes les bonnes volontés peuvent pousser les portes du CSC. Chacun peut y trouver une place en fonction de ses compétences et de ses désirs !

La commune de Courlay compte 81 habitants qui adhèrent au CSC. En quelques chiffres, en 2019, ce sont :

- 5 enfants qui sont allés à l'accueil de loisirs,
- 4 jeunes qui ont fréquenté l'espace jeunesse,
- 14 adultes qui ont participé aux ateliers d'échanges de savoirs,
- 19 habitants qui ont utilisé le transport solidaire,
- 20 familles qui ont participé aux animations familles,
- 47 personnes qui ont bénéficié de l'épicerie solidaire,
- 17 retraités qui ont participé aux animations seniors,
- 10 habitants bénévoles qui ont donné un coup de main au transport solidaire et à l'animation des ateliers d'échanges de savoirs.

Le CSC se déplace aussi sur la commune et propose des activités au plus près des habitants pour les ados, pour les familles, les retraités...

Confronté à la crise sanitaire, le CSC maintient des activités sous de nouvelles formes et en a renforcé d'autres pour répondre au mieux aux conséquences de cette situation inédite sur la vie des gens. Le CSC continue de s'adresser à toutes les générations, avec une attention particulière aux plus fragiles.

Qu'il s'agisse

- d'assurer une permanence téléphonique pour rester à l'écoute des habitants,
- de recevoir sur RDV pour effectuer vos démarches administratives (CAF, CPAM, Pôle Emploi),
- d'assurer une veille téléphonique auprès des personnes les plus fragiles,
- de maintenir l'ouverture de l'épicerie solidaire,
- d'animer des séquences éducatives ou ludiques à distance pour égayer le quotidien,

Les bénévoles et les professionnels font preuve d'imagination et d'une grande implication pour maintenir le lien social et renforcer les solidarités.

*"Même à distance, vous pouvez compter sur nous !"*

**Contact et information**  
 Centre Socio-Culturel du Cerizéen  
 9, rue du pas des pierres  
 79140 CERIZAY  
 05 49 80 57 63  
[accueil.cerizeen@csc79.org](mailto:accueil.cerizeen@csc79.org)  
<http://cerizeen.csc79.org>

# Etat civil



## NAISSANCES 2020\*

- Janvier 2020 : Mila CORNU, 4 rue de la Minée  
 Janvier 2020 : Matylio DE SOUSA, 9 rue des Forges  
 Janvier 2020 : Kitai LATCHOUMANINCHETTY, 8 La Petite Chaltière  
 Janvier 2020 : Iris YAKOLA, 1 route de Saint Jouin de Milly  
 Février 2020 : Naomie GABARD, 20 La Rougerie  
 Février 2020 : Zakary GUERAULT, 18 bis, L'Ébaupin  
 Juillet 2020 : Jade BODET, 12 L'Audonnière  
 Août 2020 : Keylan LEBON, 23 rue Salliard du Rivault  
 Septembre 2020 : Maloë CHARPENTIER, 12 rue des Tilleuls  
 Septembre 2020 : Léonie CHOPIN, 14 lotissement Les Champs de la Grange  
 Septembre 2020 : Lyhana SOURIAU, 87 rue de la Gâtine  
 Septembre 2020 : Milann CADU, 27 rue des Roches  
 Octobre 2020 : Maloé CLOCHARD, 14 rue François Joseph Texier

\* Certaines naissances n'apparaissent pas dans cette liste, à la demande expresse des familles.



## MARIAGE 2020

- Juillet 2020 : Jessica ENARD et Julien NICKLAUS, 2 Le Tyran

## DÉCÈS ET INHUMATIONS 2020 DANS LA COMMUNE



8 janvier 2020 : M. FUZEAU Georges, 72 ans - BRESSUIRE  
 16 janvier 2020 : MME MÉNARD Yvette, 83 ans - 8 rue de l'Audonnière  
 20 janvier 2020 : M. HAYE Roger, 83 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 23 janvier 2020 : MME BARBAUD Irène, 98 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 29 janvier 2020 : MME PUAUD Fernande, 92 ans - Cerizay  
 8 février 2020 : MME PUAUD Gabrielle, 91 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 2 mars 2020 : M. GÉMARD Stéphane, 44 ans - 21 rue Bois Basset  
 5 mars 2020 : M. DROCHON Marie Antoine, 63 ans - SAINT JOUIN DE MILLY  
 6 mars 2020 : M. GIRET Marius, 85 ans - 5 La Guinaire  
 12 mars 2020 : MME GRELIER Jeanne, 97 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 13 mars 2020 : M. NIVAULT André, 97 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 17 mars 2020 : M. FENNETEAU Jean, 92 ans, 4 La Verrie  
 20 mars 2020 : M. MILLET Yves, 81 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 25 mars 2020 : MME PATES Sylvia, 76 ans - 1 Puy Arnaud  
 3 mai 2020 : M. BOUTET Marcel, 86 ans - SAINT MALO DU BOIS  
 5 mai 2020 : M. MENARD Louis, 90 ans - CHATILLON SUR THOUET  
 12 mai 2020 : M. BOURREAU Laurent, 42 ans - POITIERS  
 21 mai 2020 : MME PUAUD Madeleine, 96 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 29 juin 2020 : MME PEREIRA DE ABREU Inès, 54 ans - GRIGNY (Essonne)  
 4 juillet 2020 : MME BOUJU Madeleine, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 9 juillet 2020 : MME MOREAU Clotilde, 89 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 21 juillet 2020 : M. et MME DEFRANCE Roland et Claude - ASSERAC (Loire-Atlantique)  
 27 juillet 2020 : MME BAUDOIN (BICHOT) Josiane, 70 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 29 août 2020 : M. VERGNAUD Patrice, 53 ans - BRETIGNOLLES SUR MER  
 30 août 2020 : MME SOULARD Marguerite, 91 ans - 4 rue de la Promenade  
 12 septembre 2020 : MME ENOND Simone, 100 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 2 octobre 2020 : MME COUTURIER Marie-Thérèse, 92 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 5 octobre 2020 : MME COMPAGNON Madeleine, 84 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 14 octobre 2020 : M. RENAUD Jean, 79 ans - BRESSUIRE  
 21 octobre 2020 : M. BOISSINOT Jean-Claude, 74 ans - 4, La Guinaire  
 2 novembre 2020 : MME GODRIE Solange, 94 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 8 novembre 2020 : MME ROTURIER Jacqueline, 82 ans - 3 le Gachignard  
 17 novembre 2020 : MME BERTHELOT Juliette, 96 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 21 novembre 2020 : M. FICHET Auguste, 87 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 23 novembre 2020 : MME MOUCHARD Henriette, 102 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 24 novembre 2020 : M. CHABAUTY Christophe, 52 ans - 2 Le Bas Villebretier  
 27 novembre 2020 : M. GUINFOLLEAU Marcel, 97 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 8 décembre 2020 : MME CHATRE Rolande, 88 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy  
 19 décembre 2020 : M. BROSSET Jacques, 78 ans - CERIZAY





### L'exposition artistique courlitaïse 2020

Cette année encore, malgré la covid 19 toujours présente, la municipalité a ouvert les portes de l'espace du midi, aux artistes courlitaïses et aux amateurs d'art les 3 et 4 octobre 2020. Elle a réuni une vingtaine d'exposants. Ce fut cette année encore une belle réussite et un beau moment de partage.

Comme l'année dernière, Monique Dudit a organisé un petit défi qui a animé le week-end. Les visiteurs ont apprécié et se sont prêtés au jeu de bonne grâce.



Comme chaque année, nous avons retrouvé avec joie nos artistes amateurs, nous avons aussi la chance d'exposer des œuvres d'artistes plus confirmés. Les enfants des écoles ont aussi participé à la réussite de ce moment avec des réalisations toujours très colorées et originales.

Quelques artistes sont venus tout au long de ce week-end pour faire connaître leur passion. De nombreux échanges ont eu lieu. Merci à eux pour leur sympathique participation, merci aussi aux visiteurs qui sont venus nombreux malgré le mauvais temps.

Vous pouvez d'ores et déjà préparer la nouvelle édition de 2021. Nous comptons sur vous pour nous surprendre par votre talent, comme vous avez l'habitude de le faire chaque année.

Réserver dès maintenant les 2 et 3 octobre 2021 !

### NOUVEAUTÉ !

Si vous souhaitez voir ou revoir quelques photos des œuvres exposées les 3 et 4 octobre 2020, rendez-vous sur le site "[courlay.fr](http://courlay.fr)", onglet "Photos", petite flèche à droite de l'onglet.

Vous avez un talent artistique et vous souhaitez participer à cette manifestation, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en contactant la mairie.

**Merci et bravo à vous tous,  
et à l'année prochaine !**



## Bibliothèque de Courlay

À NE SURTOUT PAS MANQUER !

Exposition**À QUOI TU JOUES ?** À PARTIR DE 5 Ans

Marie-Sabine Roger et Anne Sol Éditions Sarbacane - Amnesty International

COURLAY : Du mercredi 03/03 au mercredi 24/03

A partir d'activités d'enfants (jeux, sports) illustrées par une série de photos, Marie-Sabine Roger et Anne Sol nous proposent, cachés sous des rabats façon pied de nez, des clichés de ces mêmes activités réalisées par des adultes. Une manière réaliste et humoristique de revisiter et de déconstruire des stéréotypes et idées reçues qui dictent dès le plus jeune âge nos comportements.

Atelier enfant**MON MOMENT MAGIQUE** (AVEC MARIE GIRARDEAU)

COURLAY : Mercredi 24/03 à 16h30. DE 6 À 12 ANS.  
animation d'1h15 SUR RÉSERVATION au 05 49 65 38 60

[bibliotheque.courlay@agglo2b.fr](mailto:bibliotheque.courlay@agglo2b.fr)

Un atelier pour faire l'expérience du groupe, de l'échange avec les autres sur les questions de préjugés entre féminin et masculin.

Un moment d'éveil au développement personnel, un espace où l'on se connecte à la vie, à soi et aux autres, tout en s'amusant. La lecture d'albums permet de rentrer dans le vif du sujet tout en douceur. C'est le moteur de l'intervention, il va être la référence tout au long de la séance.

Ensuite, nous aurons un temps d'échanges. Quels sont les stéréotypes, les idées reçues sur les filles / les garçons ? Comment peut-on réagir face aux moqueries (victime ou témoin) ? Et ces goûts qui dérangent, peut-on en faire notre force ?

Les rendez-vous à CourlayBÉBÉS LECTEURS PLACE AUX PETITS...

Un bain de lecture, de comptines, d'échanges...

45 mn pour les tout-petits de 0 à 3 ans et leurs accompagnateurs.

**Mardi 26 janvier 2021 (10 heures)**

**Mardi 2 mars 2021 (10 heures)**

**Mardi 4 mai 2021 (10 heures)**

**Mardi 8 juin 2021 (10 heures)**



### Visite estivale

Le 19 août dernier, une bonne soixantaine de personnes est venue participer à la Visite Estivale qui se tenait cette année dans les murs et dans la cour du musée de La Tour Nivelles.

Après une petite visite guidée des deux expositions sur Ernest Pérochon et sur son prix Goncourt, les participants ont été invités à écouter l'histoire de *Nêne*, lue à plusieurs voix par des acteurs-lecteurs de l'Arcup, sur un fond d'images du film de J. de Baroncelli. Le texte du roman avait été adapté sous forme de dialogues entre les principaux personnages ; chaque lecteur avait ainsi son personnage à faire vivre.

Les auditeurs ont terminé la soirée avec une dégustation de produits locaux, dans le respect bien sûr des gestes barrières.



### Journées Européennes du Patrimoine

Elles ont eu lieu cette année les 19 et 20 septembre 2020. À cette occasion, une visite de l'église de Courlay a été proposée le samedi et le dimanche.

Le musée proposait lui-aussi une animation et des visites guidées de la classe. L'équipe d'animation et les bénévoles ont voulu profiter de cette journée pour présenter l'exposition sur le prix Goncourt d'Ernest Pérochon à leurs partenaires institutionnels, le Département, l'Agglo 2B, la Commune, les Amis d'Ernest Pérochon et nos bénévoles...

Parmi les objets exposés, un exemplaire unique du manuscrit de *Nêne*, le courrier officiel de l'Académie Goncourt annonçant sa victoire à Ernest Pérochon, et toute une collection d'éditions du roman, y compris en langues étrangères...

L'association a saisi ce moment pour dévoiler le travail d'Ana URIBÉ-BÉCOT, plasticienne, à qui l'association des Amis du Musée avait commandé la création d'un buste de l'auteur. Il a été présenté aux personnes présentes, et il figure maintenant en bonne place dans le musée.

"C'était notre façon de rendre hommage à notre écrivain de Courlay, connu pour son prix Goncourt !", ont indiqué les responsables de l'association des Amis du Musée.



# COMMUNE DE COURLAY

## MAIRIE :

### SERVICES ADMINISTRATIFS

E-Mail : [mairie@courlay.fr](mailto:mairie@courlay.fr)

Ouverture : les lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 12 h et de 14 h à 18h15  
le mercredi de 14 h à 18h15

Directrice Générale des Services: Marylise FRADIN  
Accueil :

Caroline GUILLOTEAU ou Adeline BOURMAUD

Comptabilité : Nathalie ENOND

### SERVICES TECHNIQUES

Atelier communal – 11 rue de la Sablière ..... 05.49.72.33.25  
Bâtiments ..... 06.15.05.45.49  
Voirie ..... 06.09.96.15.91

### PERMANENCES DU MAIRE :

André GUILLERMIC

. Tous les jours sur rendez-vous ..... 05.49.72.28.64

### PERMANENCES DES ADJOINTS :

. Tous les jours sur rendez-vous :

Gilles GOBIN ..... 05.49.72.30.39  
Francette DIGUET ..... 05.49.72.20.72  
Guy GUILLOTEAU ..... 05.49.72.27.06  
Claudine VERDON ..... 05.49.72.25.27  
Pascal FUZEAU ..... 05.49.72.32.67

### Ordures ménagères :

Ramassage une fois tous les 15 jours (semaines paires) le jeudi matin (sortir les poubelles le mercredi soir)

### Tri sélectif :

Ramassage une fois tous les 15 jours (semaines impaires) le vendredi matin (sortir les poubelles le jeudi soir)

### BIBLIOTHÈQUE (Agglomération du Bocage Bressuirais)

Place de la solidarité ..... 05.49.65.38.60

Ouverture :

- mercredi de 15 h à 18 h 30,
- vendredi de 15 h à 18 h 30,
- samedi de 10 h à 12 h

### Transport solidaire : se renseigner au C.S.C. de

CERIZAY ..... 05.49.80.57.63

### BOITE POSTALE :

21 rue de la poste

Levé de courrier :

- 14h30 du lundi au vendredi
- 11h le samedi

GENDARMERIE - CERIZAY ..... 05.49.80.50.07

### SERVICES :

#### - Médecin :

DAVID Bruno – 17 rue de la Poste ..... 05.49.72.30.45

#### - Pharmacie :

GOBIN Jacqueline – 63 rue Salliard du Rivault .... 05.49.72.22.52

#### - Infirmière à domicile :

FUZEAU Marie-Luce – 17 la Touche Guerry ..... 05.49.65.80.95

#### - Ambulance – taxi – pompes funèbres :

HAY Daniel – 6 route du Bois blanc-la Laimière . 05.49.72.30.37

#### - Chirurgien dentiste :

LAPAIRE Philippe – 13 rue Bois-Martin ..... 05.49.72.20.41

## Téléphone

## ASSOCIATIONS SPORTIVES :

- **Football (F.C.3.C.)** – Co-présidents :

HÉRAULT Matthieu ..... 06.80.99.02.49

JAMIN Thierry ..... 06.08.42.39.95

- **Hand-ball** – Présidente : LIGNER TALBOT

Aurélié – 15 rue de la Sèvre ..... 06.20.73.76.59

- **Judo Club du Bocage Bressuirais** – Co-

Président : LECLERE Stéphane ..... 06.52.01.72.47

- **Tennis** – Président :

CHABAUTY Jonathan – LA RONDE ..... 06.07.91.77.47

- **Tennis de table** – Président :

Président : CORNU François ..... 06.15.82.74.86

- **Atelier chorégraphique courlitaïs (danse)** -

Présidente : GUITTON Julie ..... 06.33.30.70.46

- **Gymnastique volontaire** – Présidente :

MARSAULT Noëlle – 9 l'Aubretière ..... 05.49.72.27.36

- **Pétanque** – Co-présidents :

PUAUD Michel – 20 L'Ebaupin ..... 06.73.89.51.89

ROY David – 1 le Haut Villebretier ..... 05.49.74.06.78

- **Tir à l'arc** – Président :

MASSIN Guillaume – BRESSUIRE ..... 06.22.08.86.96

- **AREC (Randonneurs équestres courlitaïs)** -

Présidente : BREMAND Pauline ..... 06.30.84.92.84

- **Moto club pirate les Frênetards** –

Président :

BOUSSIRON Samuel – ST AUBIN DE B. ..... 06.21.73.05.51

- **Les dérailleurs raid-ailleurs (raid**

**Multisports)** – Président :

PELLETIER Alexis – CERIZAY ..... 06.26.68.21.12

- **Aïkido Club Courlitaïs** – Président :

DECESVRE Eric – PIERREFITTE ..... 06.76.48.06.27

- **Objectif Rallye Raid 79** – Président :

GAUFRETEAU Etienne-20 La Brossardière ..... 06.33.71.17.93

## ASSOCIATIONS LOISIRS – CULTURE :

- **Courlay animations** – Président :

SAUNIER Serge – 20 rue des Roches ..... 05.49.72.27.50

- **Musique la Fraternelle** – Président :

COGNY Xavier – 10 la Barbère ..... 05.49.72.22.12

- **Vidéo photo club courlitaïs** – Président :

BERNIER Guy – 1 le Petit Millauray ..... 05.49.72.26.99

- **Amicale des Aînés** – Présidente :

GUIONET Rose – 1 rue E. Pérochon ..... 06.72.70.29.27

- **Loisirs adultes** – Présidente :

COMPAGNON Anita – 50 rue Bois Martin ..... 05.49.72.22.86

- **Les taroteurs Courlitaïs** – Président :

BISLEAU Christian – 3 la Landremière ..... 05.49.72.71.07

- **Les Amis de la Tour Nivelles** :

Président : LANDRY Jean-Michel – 8

Beauvais ..... 05.49.80.58.73

- **Courlay pêche loisirs** – Président :

POUPARD Jean – 24 rue Saint-Eloi ..... 05.49.72.21.03

- **Chasse la Courlitaïse** – Président :

BAUDOIN Jean-Michel – 20 rue de La Promenade ..... 05.49.72.30.65

- **C.A.P.O.R.O. (œnologie)** – Président :

PEROCHON Samuel – CIRIERES ..... 05.49.82.06.28

- **GERMI'VAL** – Président :

BAILLEUL Patrick – Le Beaufraie ..... 06.17.63.21.16

- **Théâtre : Les tréteaux Courlitaïs**

Président : GONNORD Laurent ..... 06.33.93.16.92



**DOMAINE SOCIAL**

- <b>ADEPO 79 (polyhandicapés)</b> – Présidente : ROUSSELOT Nathalie – 2 le Gachignard .....	05.49.72.33.63
- <b>Association des Paralysés de France</b> – Représentant départemental : BONNIN Jean-François – 7 Nivelles .....	05.49.72.31.96
Mail : jf.bonnin.@wanadoo.fr	
- <b>Amicale des donneurs de sang</b> – Président : GUILLOTEAU Guy – 2 Chemin de la Rougerie..	05.49.72.27.06
- <b>Solidarité sans frontières</b> – Président : JOUBERT Jean-Luc – 37 rue Salliard du Rivault ....	05.49.72.20.81
- <b>Comité de secours d'urgence</b> – Président : GOBIN Jean – 28 rue du Bocage .....	05.49.72.30.74
- <b>Section U.N.C.-A.F.N. Courlay</b> – Président : FUZEAU Jean-Marc – 37 rue du Bocage .....	05.49.72.26.35
- <b>ASSISTANTE SOCIALE</b> : Possibilité de rendez-vous ou de visite à domicile en appelant au secrétariat du Centre médico-social de CERIZAY ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h .	05.49.80.56.92
- <b>AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL</b> : Permanence secrétariat : Accueil sous-sol mairie les lundis de 8h30 à 12 h, et les vendredis de 13h30 à 17 h .....	05.49.72.63.46
Président : CAND Yvon – 8, rue des Ecureuils ...	05.49.72.21.19
Secrétaire : GOBIN Christine .....	05.49.72.30.74
Trésorière : ROUGER Annie .....	05.49.72.89.39
Responsable travail services familles : AUBINEAU Patricia .....	05.49.72.26.41
Responsables dossiers personnes âgées : GOBIN Christine.....	05.49.72.30.74
AYRAULT Maryvonne .....	05.49.74.04.87

**EHPAD du Pied du Roy –**

20 rue de la Lande

Directrice : Mme Anne-Laure VIGIER 05.49.72.22.60

Président de la commission administrative :

André GUILLERMIC, Maire, Président du C.C.A.S.

**DOMAINE SCOLAIRE ET ENFANCE**

Téléphone

**GROUPE SCOLAIRE ERNEST****PEROCHON :**

- <b>École publique maternelle</b> – 34 rue Salliard du Rivault – Directrice : LAVEAU Leslie.	05.49.72.24.41
- <b>École publique élémentaire</b> – 42 rue Salliard du Rivault – Directrice : DEBORDE Séverine	05.49.72.23.62 05.49.72.20.94

et ..

**- Sac à dos (association parents d'élèves) -**  
Co-présidentes :

HÉRAULT Pascaline – 88 rue de la Gâtine ....	
THERY Marion – 17 La Tuilerie	06.82.29.46.99 06.71.48.43.81

**ECOLE PRIVEE SAINT-REMI :**

- 21 rue Bois-Martin – Directeur : BODIN Eric .....	
- <b>A.P.E.L.</b> – Président : GRELLIER Samuel - 20 La Brossardière ...	05.49.72.27.46
- <b>O.G.E.C.</b> – Président : VERGNAUD Yohann – 19 Route de Cirières – La Laimière	05.49.80.95.26 05.49.74.34.94

**GARDERIE PERISCOLAIRE :**

Renseignements et inscription en mairie .....	05.49.72.20.42
---	----------------

**RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL :**

5 Allée des petits gourmets	
Renseignements et inscription en mairie .....	05.49.72.31.33 05.49.72.20.42

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

Population totale au 01/01/2021 (INSEE) : 2 478 habitants

Superficie : 2.945 hectares

Equipements :

- stade municipal (éclairage agréé)  
rue Ernest Pérochon ..... 05.49.72.33.27
- complexe omnisports Robert Bobin  
place du Midi ..... 05.49.72.30.67
- centre socio-culturel (2 salles avec espace traiteur)
- salles de réunions : (réservation auprès du secrétariat de mairie)  
salle Robert Bobin – place du Midi  
salle Marie-Berthelot – rue Salliard du Rivault  
salle sous-sol mairie (bureau A.D.M.R.)  
salle des commissions mairie  
salle du stade municipal  
grange communale
- deux courts de tennis municipaux – Chemin du Bois
- un étang avec aire de pique-nique, préau et toilettes – Chemin du Bois
- terrain pour tir à l'arc : Barail

**Voir également sites internet :**[www.courlay.fr](http://www.courlay.fr)[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

# **ENTREPRISES SITUEES SUR LA COMMUNE DE COURLAY**

## **COMMERCES**

- Bar - tabac - loto- presse : PORCHER Fabrice – 1 rue Saint-Eloi (tél. 05.49.72.27.25)
- Carte d'Auré – Épicerie et Traiteur : MOUTIN Aurélie – 21 rue de la Poste (tél. 06.71.59.08.57)
- GORRY Alain – 53 place de la mairie : boulangerie, pâtisserie (tél. 05.49.72.21.50)
- LE CANARD DU BOCAGE : ROUGER Jean-Jacques - Bel Air (tél. 05.49.72.31.18)
- SAS ROUGER – 5 le Paradis : production et vente volailles – Transport (tél. 05.49.72.24.11)
- SEVRE AUTRUCHE – route de Bressuire – La Laimière : viande d'autruche et produits dérivés (tél. 06.62.81.23.63)

## **ARTISANS**

- CLOCHARD Johann– 6 rue du Lavoir - la Laimière : peinture, décoration, ravalement de façade, rénovation (tél. 05.49.72.21.13)
- Art Color - CLOCHARD Robert – 51 rue de la Gâtine : peinture, ravalement de façade, décoration intérieure (tél. 05.49.72.58.30)
- COMPAGNON - BLUTEAU – Zone Artisanale du Bois Blanc à La Laimière : couverture, chauffage, électricité, sanitaire, zinguerie, Energies Nouvelles-RGE (tél. 05.49.72.30.54)
- CORNUAUD Gérald – 12 bis rue du Bocage : carrelage, cloisons sèches, chape traditionnelle (tél. 06.50.93.32.48)
- COURLAY AUTOMOBILES – 20 rue de la Gâtine : garage (agent Peugeot), réparation toutes marques (tél. 05.49.72.22.40)
- GARAGE DE LA LAIMIERE – 8 route de Bressuire à la Laimière : garage (tél. 05.49.72.23.34)
- GARAGE DES ROCHES NEUVES – 82 rue de la Gâtine : garage (agent Renault), station service, gaz domestique, station de lavage et aspirateur 24h/24h (tél. 05.49.72.23.04)
- GEHIN Guy-1, La Tournivelle : plomberie, chauffage, classique ou à énergie renouvelable, entretien (tél. 06.14.61.09.85)
- GRELLIER Damien – DG plaq' – 15, Puy Arnaud : cloisons sèches, béton ciré, carrelage, faïence (tél. 06.30.58.62.28)
- GRELLIER Emmanuel – 2 bis Rue de la Minée : maçonnerie, couverture, béton imprimé (tél : 06.34.67.59.87)
- JOSELON Guy – 5 le Marchais : menuiserie, cloisons sèches, isolation (tél. 05.49.72.25.51)
- DECO BATI BOIS - PREAULT Gérard – 11 la Touche Guerry : peinture (tél. 05.49.72.32.31)
- SAS-AM - 12 rue du Bocage : électricité, chauffage, climatisation (tél. 05.49.72.20.53)
- SAVIN Dominique et Xavier – 4 rue de la Gâtine : ébénisterie, menuiserie, charpente (tél. 05.49.72.24.31)
- LEROY Christophe – 36 rue Saint-Eloi : forge, matériel agricole, fabrication d'escaliers, de rampes, portails verrières, soudures inox, alu, acier. (tél. 06.27.57.36.25)
- HENNON Jérémy – 15 rue François Joseph Texier : peinture décoration, pose de parquets flottants, nettoyage toiture, ravalement façade (tél 07.86.46.98.23)
- Les couvertures du bocage – BERNIER Mélodie – ZA du Bois Blanc : toitures, rénovation et neuf (tél. 07.71.82.40.59)

## **SERVICES**

- Sté BERTRAND – 2 rue Salliard du Rivault : transports publics, tous voyages (tél. 05.49.72.22.22)
- BROSSET Jean-Louis – 42 route de Cirières – la Laimière : transports (tél. 05.49.72.28.77)
- Crédit Agricole Mutuel – 4 rue des Forges (avec distributeur automatique) (tél. 05.49.72.26.31)
- DAVID Bruno – 17 rue de la Poste : médecin (tél 05.49.72.30.45)

- DPC LIVE – DESREUMAUX Vincent - société audiovisuelle spécialisée dans la diffusion – 14 rue des Barres (06.79.89.10.12)
- FUZEAU Marie-Luce – 17 la Touche Guerry et CLUZEAU Estelle : infirmières à domicile (tél. 05.49.65.80.95)
- GOBIN Jacqueline – 63 rue Salliard du Rivault : pharmacie (tél. 05.49.72.22.52)
- HAY Daniel – 6 route du Bois blanc à la Laimière : ambulance agréée, taxi, pompes funèbres (tél. 05.49.72.30.37)
- CATHERINE G. Esthétique : soins esthétiques à domicile (tél 06 43 78 84 35)
- LAPAIRE Philippe – 13 rue Bois-Martin : dentiste (tél. 05.49.72.20.41)
- LE FIL DE MA ROULOTTE ET POULE BOBINE – THIRION Maïté – 11 l'Ébaupin : design de Mode, textile et broderie, créations sur-mesure et raccommodage, vente d'accessoires brodés main, ateliers pour tous niveaux et tous publics (tél. 06.84.25.14.08)
- NETECOVAP – DA SILVA Albert : nettoyage automobile (tél. 06.11.79.58.25)
- PREST’M – MAROLLAUD Marylène – 29 rue des Roches : prestations administratives pour les artisans, commerçants, professions libérales, associations, agriculteurs, TPE... (tél. 06 87 83 59 68)
- PUAUD Christian – 13 rue de la Poste : coiffure hommes (tél. 05.49.72.23.53)
- TALBOT Nathalie – 69 rue Salliard du Rivault : coiffure mixte (tél. 05.49.72.22.69)
- TEILLET Elisabeth – le Paradis – 50 route de Cirières : coiffure à domicile (tél. 05.49.72.30.62)
- TESSIER Christelle – 12 rue Saint-Eloi : coiffure mixte (tél. 05.49.72.27.17)

## INDUSTRIES

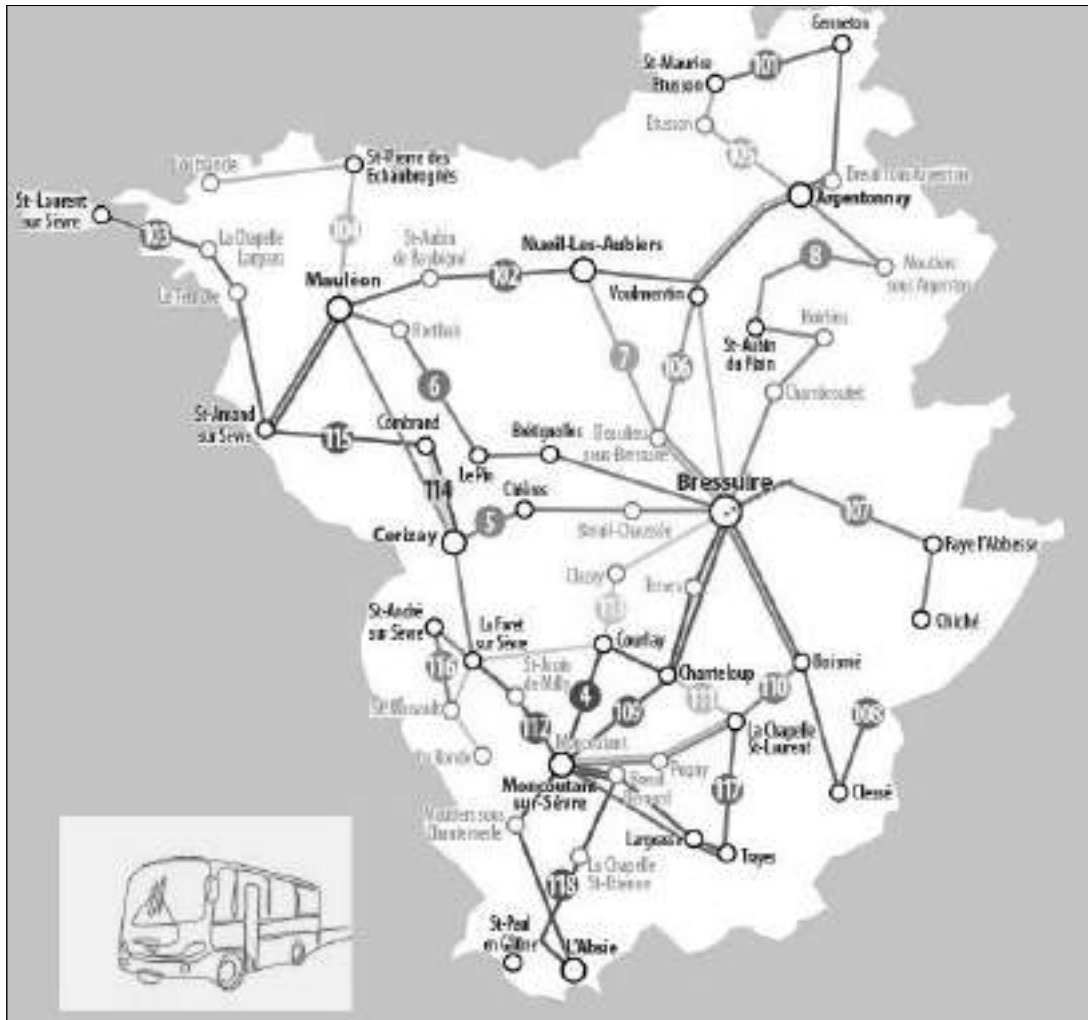
- Ets BILLY – la Laimière : dépannage toutes marques, vente nettoyeurs haute pression, aspirateurs industriels (tél. 05.49.72.27.21)
- CONFECTION DES DEUX-SEVRES (C2S) – 51 rue du Bocage : confection de chemises (tél. 05.49.72.31.19)
- Editions FUZEAU – rue du Bocage : éditions musicales, imprimés scolaires (tél. 05.49.72.22.13)
- Sarl JADAULT – 46 rue du Bocage : imprimerie (tél. 05.49.72.20.28)
- OKI – 95 rue de la Gâtine : nettoyeurs haute pression (tél. 05.49.72.30.00)
- PEAUCEROS – Z.A. du Bois blanc : gants de protection cuir (tél. 05.49.72.24.91)
- BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES – 38 rue de la Sèvre : travaux d'électrification et divers, lignes aériennes et souterraines (tél. 05.49.72.27.53)

## DIVERS

- AIRAUD Stéphane – 9 la Ripaudière : taupier, dératiseur, désinsectiseur (tél. 06.10.56.00.21) - Site internet : [taupier.e-monsite.com](http://taupier.e-monsite.com)
- ARNAULT Nadine – 9 la Ripaudière : services à domicile (tél : 06.23.05.50.77)
- BAILLEUL Patrick – Le Beaufraie : paysagiste, entretien espaces verts (tél : 06.35.45.27.97)
- BERTHELOT Mickaël – 38 rue du Bocage : travaux publics et agricoles (tél. 05.49.74.59.84 et 06.88.97.96.15)
- CADUC Eric – 10 rue des Frênes : travaux de jardinage (tél 06.30.68.75.10)
- DUDOIT Dominique – 16 La Brossardière : Auto-Entrepreneur (tél 06.06.43.39.80)
- GAUFRETEAU Jean-Marie – 11 Bois Neuf : travaux agricoles et publics (tél. 05.49.72.35.22 et 06.87.45.70.98)
- GABILY Pascal – distillateur route de Saint-Jouin de Milly : tél. 06.11.71.52.00 (79150 MASSAIS)
- AG BOIS – 1, la Tournivelle : activité forestière, bûcheronnage, abattage, débardage, vente de bois (tél 06.35.43.49.90 / 06.88.17.87.24)
- MAILLE – 54, rue du Bois Martin : espaces verts, élagage, abattage (tél : 06.81.20.98.84 et 09 70 74 11 87)

# Agglo-2B

TRÉMA Bocage bressuirais : le réseau des lignes interurbaines de l'Agglo2B



"**TRÉMA Bocage bressuirais**" est le réseau des lignes interurbaines qui quadrillent le territoire de l'Agglo2B. Profitez de ces lignes de bus pour vos trajets domicile-travail, vos courses, vos loisirs...

Vous pourrez trouver, sur le site de l'Agglo2B, en suivant ce lien, les différentes lignes, avec leurs horaires, les modalités pour acheter ses titres de transport, les plans des différents circuits...

<https://www.agglo2b.fr/transports-mobilite/lignes-interurbaines>

Et plus d'infos encore sur [www.trema.agglo2b.fr](http://www.trema.agglo2b.fr)

La commune de Courlay est concernée par les lignes 4 (Moncutant-Bressuire) et 113 (La Forêt-Bressuire).

Des fiches détaillées avec les heures des arrêts, en période scolaire et en période de vacances, sont téléchargeables sur le même site.



## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le projet est soumis à enquête publique.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été arrêté le 17 décembre 2019. La phase dite "d'approbation" est en cours et les 33 conseils municipaux, les Personnes Publiques Associées et l'autorité environnementale ont d'ores et déjà donné leur avis sur le projet. Ces éléments vous seront présentés lors d'une enquête publique unique portant sur le projet de PLUi, le zonage d'assainissement mais aussi l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine valant Site Patrimonial Remarquable (AVAP-SPR) de Mauléon et les Plans Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques de Mauléon-ville, et de la chapelle St Joseph à La Chapelle Largeau.

Pour information, une carte interactive du projet est consultable sur le site de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

<https://agglo2b.fr/amenagement-projets/plan-local-d-urbanisme>

L'enquête publique aura lieu du **lundi 15 février 9h00 au jeudi 18 mars à 17h30**. Les modalités de consultation et de participation seront communiquées prochainement par avis d'enquête. Une Commission d'enquête désignée par le Tribunal administratif de Poitiers réalisera notamment des permanences au siège de la Communauté d'agglomération à Bressuire et dans les Mairies de Mauléon, Cerizay, Argentonnay, Nueil Les Aubiers, Moncoutant sur Sèvre, L'Absie et La Chapelle Saint Laurent.

Pour être prises en compte, vos éventuelles remarques devront impérativement être formulées lors de cette enquête publique. Elles seront étudiées par les élus communautaires avant l'approbation finale du document programmée pour l'été 2021.

## Gestion des déchets

BRAVO et MERCI !

La gestion des déchets a évolué ces dernières années en Bocage Bressuirais. Depuis 2015, un nouveau service de collecte des déchets s'est mis en place accompagné d'une tarification incitative pour récompenser les gestes de réduction et de tri des déchets des usagers.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, le tri est plus simple ! Vous pouvez trier tous les papiers, tous les emballages en plastique, en métal, en carton et les briques alimentaires dans le bac à couvercle jaune ou les conteneurs collectifs d'emballages/papiers.

Grâce à vos nombreux gestes du quotidien pour réduire et trier vos déchets, notre territoire enregistre de très bons résultats.

Poursuivons nos efforts !



## Le Conservatoire de musique Tout près de chez vous...

Envie de jouer d'un instrument de musique, de déambuler avec la batucada, de chanter avec votre enfant dans une chorale, de partager un doux moment en musique avec votre bébé ?  
C'est possible grâce au Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais !

Avec ses 6 sites près de chez vous, Argentonnay, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncutant sur Sèvre, Nueil-Les-Aubiers, le Conservatoire de musique propose à travers des pédagogies innovantes l'apprentissage de plus d'une trentaine d'instruments, de nombreuses pratiques collectives pour "jouer ensemble" et même des formules à partager en famille.

Les inscriptions pour l'année 2021-2022 seront ouvertes à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021.

Des portes ouvertes et permanences d'inscription seront organisées du 4 au 12 juin.

**INFORMATION PRATIQUE**  
[www.conservatoire.agglo2b.fr](http://www.conservatoire.agglo2b.fr)

**CONTACT**  
05 49 65 34 63

[conservatoire@agglo2b.fr](mailto:conservatoire@agglo2b.fr)



## Le bon réflexe contre les arnaques

Les arnaques et les escroqueries sont quotidiennes. Elles touchent un bon nombre de concitoyens et plus particulièrement les personnes vulnérables ou trop confiantes. Elles peuvent même voir leur nombre augmenter dans des périodes d'isolement comme celle que nous vivons.

Aussi, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Bocage Bressuirais, avec ses membres du groupe de travail, et accompagné par la Gendarmerie et des collectivités, vous propose quelques conseils pour adopter de bons réflexes contre les arnaques.

Vous n'êtes pas responsable lors d'un passage à l'acte, les escrocs sont habiles.

### À DOMICILE

Repérage de l'isolement par les escrocs  
Le prénom ou la situation sont des renseignements pour les délinquants.

- > Indiquez seulement votre nom de famille, sans signe distinctif de condition ou d'isolement sur votre boîte aux lettres.



Mme MARTIN



Démarchages à domicile par de faux professionnels.

Vérification du compteur d'électricité, de la chaudière, vente de masques ou de gel... les démarcheurs sont habiles, soyez méfiants.

- > Ne laissez pas entrer d'inconnus chez vous, même en uniforme.
- > Assurez-vous qu'ils soient titulaires d'une carte professionnelle et le cas échéant vérifiez auprès de leur service.
- > Différez la visite et demandez à une personne de confiance d'être présente.

#### QUE FAIRE ?

- En cas d'abus de confiance ou de doute :
  - Rapprochez-vous d'une personne de confiance.
  - CONTACTEZ LE 17.
  - Ne restez pas seul avec votre questionnement.

### DANS LA RUE

Distraction par des inconnus à la sortie d'un commerce ou d'un distributeur

La personne a repéré votre code lors d'un achat ou d'un retrait. On vous bouscule à la sortie d'un commerce pour dérober votre carte bancaire...

- > Ne laissez pas votre code avec votre carte bancaire.



- > N'acceptez pas d'aide d'un inconnu ou distributeur.



- > Faites-vous accompagner si besoin lors d'un retrait au distributeur bancaire.



#### QUE FAIRE ?

- En cas de vol :
  - Faites opposition à votre carte bancaire auprès de votre banque.
  - CONTACTEZ LE 17.
  - Parlez de ce vol, ne restez pas seul avec ce traumatisme.

### @ SUR INTERNET

E-mail suspect, expéditeur inconnu

Une personne qui se fait passer pour un proche vous demande de l'argent car elle est en difficulté.



- > Ne répondez pas aux sollicitations, n'ouvrez pas de pièce jointe et n'envoyez pas d'argent.



- > Vérifiez le nom de l'expéditeur, l'adresse mail, le site officiel.

**Rappel** : aucune administration ou banque ne vous demandera vos coordonnées bancaires ou des informations personnelles.

- > Demandez conseil auprès d'une personne de confiance et vérifiez l'information.

Achats douteux sur internet

Attention aux faux sites internet commerciaux relatifs aux ventes de masques, de gels...

- > Lors de transactions commerciales sur internet, vérifiez que le site est sécurisé par "https" ou par un cadenas.



#### QUE FAIRE ?

- En cas d'escroquerie par internet :
  - Signalez l'abus à votre banque, faites annuler toute transaction.
  - CONTACTEZ LE 17, déposez plainte même si le malfaiteur est inconnu.
  - Rapprochez-vous d'une personne de votre entourage.

# Ecole maternelle E. Pérochon

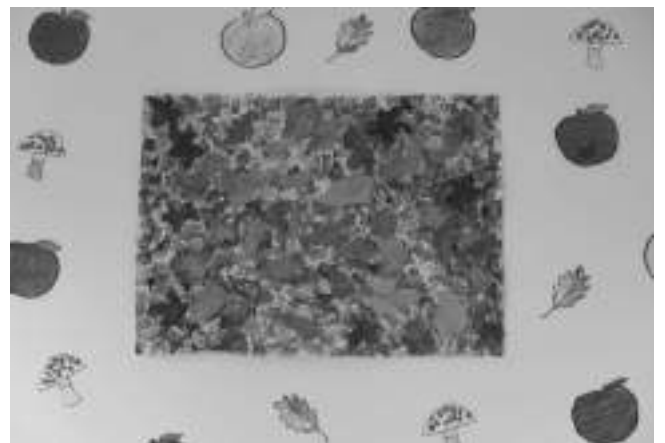
## I) La semaine du goût

Cette année, le thème retenu pour les trois classes maternelles est "Les saisons".

Les enfants ont donc beaucoup travaillé sur l'automne pendant cette période : œuvres collectives, cuisine, langage oral et écrit...

La semaine du goût était donc l'occasion de travailler sur un fruit de saison : la pomme.

Toutes les classes ont préparé une recette à base de pommes et chaque jour avait lieu un petit goûter : dégustations de jus de pommes, moelleux aux pommes, compote et clafoutis aux pommes.



## II) Matinée de Noël

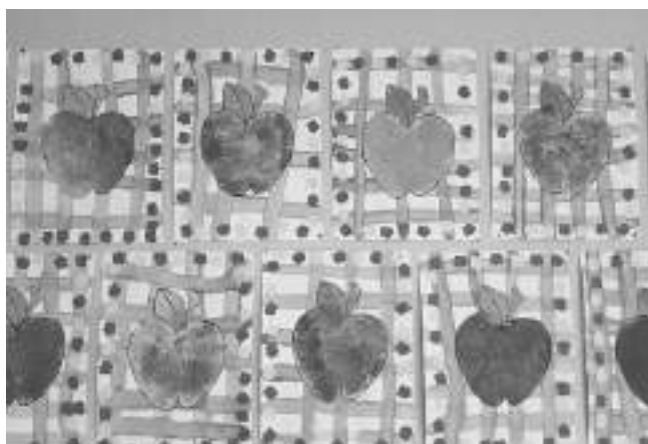
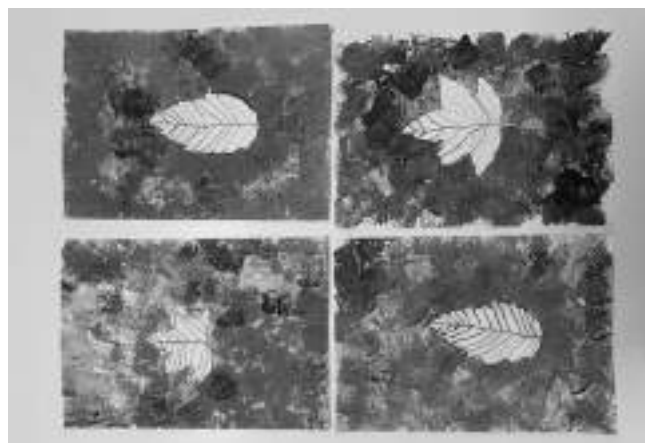
Vendredi 18 décembre, chaque classe a fêté Noël.

Ce fut l'occasion de chanter les comptines apprises durant cette période, de faire des activités autour du thème de Noël et de prendre un goûter convivial.

Pour cette occasion, l'école a été entièrement décorée par des productions faites par les enfants.



# Ecole maternelle E. Pérochon



**PORTES-OUVERTES DE L'ÉCOLE MATERNELLE ERNEST PÉROCHON**

Samedi 20 mars 2021 de 10 h à 12 h



**Venez nombreux !!!!**



# Ecole élémentaire E. Pérochon

L'école élémentaire Ernest Pérochon comporte cette année cinq classes, plus une classe UEE (Unité d'enseignement externalisée) et accueille 116 élèves.

Les effectifs sont répartis de la manière suivante :

Classe de CP (22 élèves). Enseignante : Madame LEVERT

Classe de CE1 (19 élèves). Enseignantes : Madame BERTHELOT et Madame RAULO

Classe de CE2 (22 élèves). Enseignantes : Madame CROISE et Madame RAULO

Classe de CM1 (23 élèves). Enseignantes : Madame DEBORDE et Madame LAHAYE

Classe de CM2 (25 élèves). Enseignantes : Madame BARBIER et Madame ROUSSEAU

Classe UEE (5 élèves). Enseignante : Madame FERNANDEZ, éducatrices : Mme COUDREAU et Mme DAVY.

La direction de l'école est assurée par Madame DEBORDE. La semaine s'organise sur 4 jours.

## Horaires de l'école

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h-12 h / 13 h 30-16 h 30

Pour toute inscription à l'école, s'adresser en premier lieu à la Mairie de Courlay, puis à l'école.

## Contact

Tél : 05 49 72 23 62

Courriel : ce.0790303A@ac-poitiers.fr

Pour commencer cette nouvelle année scolaire et accueillir au mieux les enfants de l'UEE, l'équipe enseignante a décidé de prolonger et de terminer sur la période 1, son projet sur la différence, et de commencer de nouvelles actions autour des 4 saisons (Observation de la nature, cuisine, arts visuels, relevé de températures, pluviométrie...)

## La classe UEE

L'UEE est un dispositif médico-social inclusif qui permet à 8 enfants en situation de handicap intellectuel de fréquenter un lieu d'accueil quotidien de droit commun (l'école) tout en bénéficiant du soutien spécialisé dont ils ont besoin (locaux et environnement adaptés, accompagnement permanent par une équipe médico-sociale pluridisciplinaire et un(e) enseignant(e) spécialisé(e). L'UEE fait partie du SESSAD/ADAPEI de Bressuire.

Les objectifs sont de partager :

- les espaces et temps communs à la vie dans une école (les récréations, la cantine, les temps périscolaires, les sorties, les temps festifs,...),
- des temps d'activités pédagogiques identifiés.



Des intégrations ont débuté en arts plastiques avec la classe de CM1.

# Ecole élémentaire E. Pérochon

## Manger local

Les élèves de la classe de CE2 ont participé au projet "Manger local" le jeudi 17 septembre 2020. Ils ont rencontré des producteurs, réalisé des ateliers autour des aliments locaux, de la chaîne de production. La rencontre s'est terminée le midi par un repas 100 % local à la cantine. Le CIVAM a aidé à ce projet, en partenariat également avec le lycée des Sicaudières.



## Passeport du civisme

Le lundi 9 novembre, M. Landry et Mme Diguët sont venus distribuer le "Passeport du civisme" aux élèves de CM1 et de la classe UEE.

Cette action s'inscrit dans le parcours citoyen de l'élève.

Le Passeport se construit autour de 5 piliers : mémoire, solidarité, patrimoine, protection des citoyens et préservation de l'environnement.

Les élèves seront guidés par des "ambassadeurs du civisme" qui sont des acteurs reconnus de la vie locale.

Le Passeport inclut des actions collectives (réalisées en classe) et des actions individuelles (plutôt sur le temps libre de l'élève, à la maison...).

Les enfants se verront remettre en fin d'année une médaille (bronze, argent ou en or) en fonction du nombre d'actions réalisées.



# Ecole élémentaire E. Pérochon

## Randonnées aux couleurs de l'automne.

A chaque saison, les enfants de l'école se promènent autour de l'école pour observer les changements de la nature.



## Des feuilles sous toutes leurs formes



Crumble aux pommes

## L'automne gourmand



Grimolle aux pommes



Velouté à la Butternut



Gâteau à la citrouille

Les enfants de l'école se rendent aussi à la piscine de Moncoutant dans le cadre des activités de natation. Chaque classe est affiliée à l'USEP et peut bénéficier de matériel pour effectuer des activités d'EPS. Si les conditions sanitaires le permettent, chaque classe devrait bénéficier d'un spectacle de "Scènes de territoire".



# APE Sac à dos



## "Sac à dos"

Association de Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Ernest Pérochon  
Siège Social : 34, 42 Rue Salliard du Rivault 79440 COURLAY  
Mail : [sacadoscourlay@laposte.net](mailto:sacadoscourlay@laposte.net)

L'association Sac à Dos est un groupe de parents d'élèves bénévoles, de l'École Publique, qui organise et anime différentes manifestations tout au long de l'année scolaire.

Ainsi, grâce aux dons et participations lors de nos manifestations (vide-grenier, vente de chocolats, fête de l'école...) l'association peut notamment :

- Organiser et/ou financer les diverses fêtes d'écoles (Noël, Carnaval, Kermesse ...),
- Contribuer au financement de projets tels que les sorties scolaires...),
- Financer partiellement le fonctionnement de l'école (matériel, jeux...).

Avec la crise sanitaire actuelle, nous avons été contraints d'annuler différentes manifestations prévues au printemps 2020.



Le vide-grenier, prévu le 8 mars 2020, a tout de même pu avoir lieu.

Aussi, pour l'année scolaire 2020-2021, nous avons choisi de nous tourner vers des opérations "vente" : petits objets écolos, chocolat, etc... qui seront proposés à différents moments de l'année.



# APE Sac à dos

## Temps forts de l'année

Noël 2020  
Vente de petits  
produits de Noël



Pâques 2021  
Vente de chocolat



Mai 2021  
Vente de saucissons



Nous avons tout de même l'espoir de nous réunir pour la **FÊTE DE L'ÉCOLE**  
qui aura lieu le 26 Juin 2021.

Le conseil d'administration est composé de 20 membres :

Marion THERY et Pascaline HÉRAULT (co-présidentes)  
Mélania JADEAU (trésorière) - Cindy BAILLARGEAU (vice-trésorière)  
Cécile CROUÉ (secrétaire) - Véronique COGNY (vice-secrétaire)  
Julien BATY - Mickaël BERTHELOT - Jessy BIRAUD  
Benoit BOISSINOT - Nadège BOISSINOT  
Alexandre CHARLES JUST - François CORNU  
Elodie CORNUAULT - Mélanie JOURDAIN  
Alexandra LAMANT - Laëtitia MARTIN  
Aloyse MICHENEAU - Laëtitia MOSIN - Adeline PALLARD



# Temps d'Accueil Péri-éducatif

## Les TAP (Temps d'Accueil Péri-éducatif) à l'école publique

À partir de cette rentrée scolaire 2020-2021, l'organisation des rythmes scolaires a été modifiée, et les écoles accueillent les enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à midi, et de 13 h 30 à 16 h 30. Les Temps d'Accueil Péri-Éducatifs (TAP) ont donc été regroupés le mercredi matin de 9 h à midi.



Après une activité de bricolage, chacun est plutôt fier de montrer le résultat de son travail...

Dans le cadre de la Semaine du goût, les enfants ont eu droit à un goûter spécial "Fromages". On y apprend ainsi à "manger de tout" !



# Temps d'Accueil Péri-éducatif

Activités diverses et goûter de Noël préparé par le restaurant scolaire





# Ecole St Rémi

## Projet de l'année : le respect

Développer chez les élèves les attitudes de respect des autres et de soi-même et de l'environnement.

Le respect des autres et de soi-même

Apprendre à respecter les autres, savoir écouter les autres, prendre la parole à bon escient, tenir compte de ce qui a déjà été exprimé, intervenir pour faire avancer le débat et les idées... Autant de compétences parfois difficiles à acquérir, et qui pourtant sont à la base de toute vie collective.

Notre projet encourage de même chaque élève à s'écouter, à exprimer et respecter ses propres besoins.

Également, il s'agit de sensibiliser nos élèves à respecter l'environnement dans leurs gestes quotidiens, mais aussi de les responsabiliser dans leur manière d'agir et de consommer, et de leur faire prendre conscience de leur rôle de citoyen.

L'école Saint Rémi offre un environnement particulièrement favorable à l'étude de la biodiversité avec l'aménagement de la classe à ciel ouvert. Nous comptons amener les élèves, de la maternelle au CM2, à se saisir des problématiques actuelles que sont l'enjeu climatique, la préservation de l'environnement ainsi que le développement durable.



Le jeudi 15 octobre, les élèves du CP au CM2 ont participé à une balade photographique d'environ 2 heures, dans le parc du château de Genève à Moncoutant. À cette occasion, les élèves ont utilisé le stade pour une belle course d'endurance.



### Participation à l'exposition artistique 2020 de Courlay

Les élèves de la classe de CP-CE1 ont travaillé sur la différence entre la chouette et le hibou. À cette occasion, ils ont fabriqué 17 chouettes et hiboux !



Saurez-vous faire la différence ?



En lien avec le projet de l'école et le thème de l'exposition "la différence", nous avons choisi en classe de maternelle d'exposer sur les différentes poubelles de tri des déchets.



En classe, nous avons observé les différents bacs, les conteneurs... pour nous poser la question suivante :

### Mais à quoi ça sert de trier ?

Les élèves ont appris la chanson des *enchantillages* "les poubelles de couleurs". Un travail sur le vocabulaire et hop voici une jolie affiche pour jouer à trier les déchets en écoutant la chanson.





# Ecole St Rémi

## Classe des CE2-CM

Nous avons abordé un travail sur le respect des autres et de leurs différences. Nous avons ensuite fait un travail en art sur le portrait pendant lequel chacun choisissait son matériel, sa technique pour réaliser un portrait. Il y en a eu pour tous les goûts et de toutes les couleurs. Vous pourrez aller voir le travail de chacun sur le site internet de l'école.

## Aménagement d'une aire de jeux

En ce début du mois de septembre, les parents ont installé une nouvelle aire de jeux dans la cour des maternelles et dans la cour des grands. Les enfants peuvent glisser, grimper et s'amuser en toute sécurité !



Dans le cadre de la Fête des plantes de Bressuire, le mardi 6 octobre 2020 l'école Saint Rémi a été invitée à découvrir et étudier avec la "caravane aquariums" les milieux aquatiques et le cycle de vie des poissons.



## Une classe à ciel ouvert

Aménager notre prairie en une classe à ciel ouvert, aussi bien pour l'enseignement du français, des mathématiques, des arts et musique, du sport, de l'enseignement moral et civique... Voilà un beau projet !

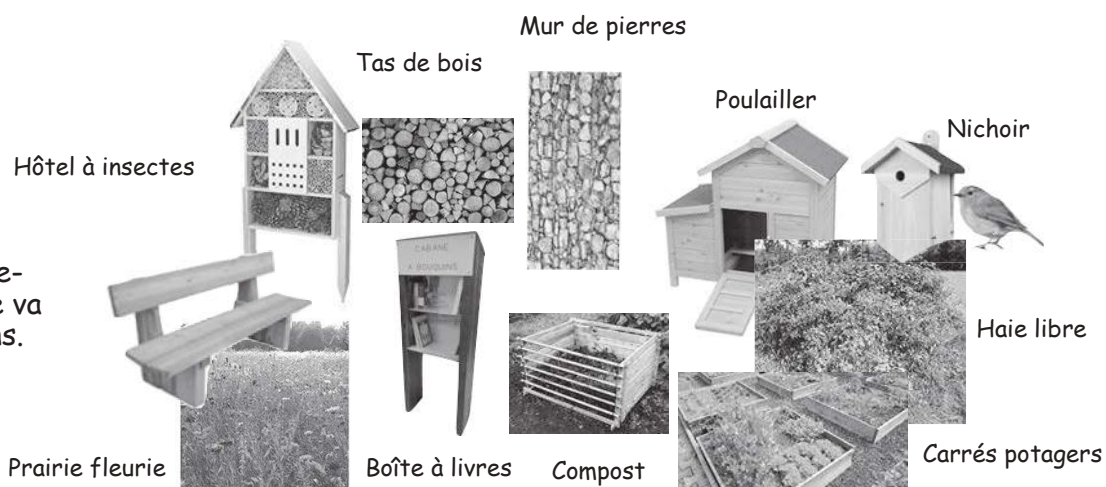
Les activités pratiquées dans la nature stimulent la créativité, l'autonomie, l'autodiscipline, la concentration et les compétences langagières. Être en groupe dans la nature améliore le comportement social, stimule la capacité de coopération et de communication. L'apprentissage en plein air est global, riche de sens, proche de la vie quotidienne et motivant.

Enfin, les expériences dans la nature contribuent à un mode de vie durable et donnent un sens à la vie en permettant notamment, de développer notre vision du monde et nos valeurs.

En lien avec les programmes, l'école forme les élèves de Saint Rémi aux enjeux de la biodiversité, et à leurs interdépendances, tout en participant à sa préservation.

# Ecole St Rémi

Ce projet d'aménagement de notre prairie va se dérouler sur 3 ans.



Depuis quelques semaines, l'école est fière d'afficher sa présence sur le web. Conçu d'abord pour faciliter la communication entre l'école et les familles, le site a aussi pour mission de faire rayonner notre établissement en informant les futures familles et les habitants de Courlay. Nous espérons que vous apprécierez de consulter le site de l'école [www.saint-remi.com](http://www.saint-remi.com)

Grâce au blog, vous pouvez voir les travaux des élèves et suivre l'actualité des classes.

Découvrez l'équipe éducative.



Un seul clic pour connaître manifestations.

Découvrez le rôle de l'OGEC et de l'APEL.

Un espace pour faciliter les démarches des parents avec les principaux documents administratifs de l'école.



# APEL-OGEC



Ces deux associations de parents d'élèves sont constituées de parents bénévoles de l'école, qui ensemble décident et organisent les manifestations au cours de l'année scolaire, pour permettre à l'école d'investir dans du matériel pour la vie de classe et pour la cour de récréation.



Pour faire vivre les deux associations, chaque parent de l'école Saint Rémi est le bienvenu pour participer à ces moments importants de la vie de l'école !  
À savoir que l'école ne saurait fonctionner sans ses associations et donc sans votre mobilisation. MERCI à tous !

## Accueil des familles pour la rentrée !

Le nouveau directeur M. Eric Bodin, les enseignants et les membres des bureaux de l'APEL et de l'OGEC ont accueilli les enfants et leurs parents le lundi 31 août pour cette nouvelle année scolaire, autour du traditionnel café-brioche. Le temps d'échanger ensemble avant de laisser les élèves et leurs instituteurs prendre place dans leur classe. Tous ont pu admirer les nouvelles structures de jeux installées dans les cours durant l'été !



La cueillette des pommes  
et la mise en bouteille  
du JUS DE POMME



Toutes les familles de l'école étaient conviées à cette journée dans les vergers du lac en Vendée. Les enfants et les parents présents ont vécu une journée conviviale et ont la fierté de vous proposer de goûter le JUS DE POMME cuvée 2020-2021.

PARTICIPEZ à la vie de l'école en achetant ce délicieux jus de pomme à 2€ le litre.

Contactez Samuel GRELLIER au 06 85 34 75 51

Retrait de votre commande à l'école St Rémi, 21 rue Bois Martin.



# APEL-OGEC



## Vente de POT AU FEU

Les parents bénévoles de l'OGEC et de L'APEL ont organisé le 8 novembre la vente à emporter de leur plat, traditionnellement proposé en février à la salle des fêtes, le pot au feu.

Concocté par Aurélie de l'épicerie d'Auré, ce pot au feu a été dégusté par près de 200 personnes !  
Nous remercions Aurélie pour son travail et son soutien.



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !!

Retrouvez toutes les informations concernant les prochaines manifestations sur le site internet de l'école

[www.saint-remi.com](http://www.saint-remi.com)



## Les 60 ans de l'UNC de Courlay

En raison de la situation sanitaire le nouveau président de la section UNC de Courlay, Jean-Marc FUZEAU, n'a pu réunir qu'un comité restreint de membres du bureau pour remettre à Jean FUZEAU un cadeau souvenir en remerciement de ses 48 ans de présidence. Le président d'honneur, François BERTRAND, retraça en quelques mots l'histoire de la section depuis sa création en 1958 au moment de la guerre d'Algérie. A ce moment, avec les anciens combattants des guerres 14-18 et 39-45, la section comptait environ 200 adhérents.



Un dispositif fut mis en place afin d'envoyer des colis aux jeunes combattants en Algérie. Ce dispositif fut ensuite repris par la commune. Bon nombre de Courlitaïis en ont bénéficié.

François BERTRAND ayant assuré la présidence jusqu'en 1973, Jean en a pris le relais jusqu'à 2020. En remerciement pour toutes ces années passées au service de l'UNC, un cadeau lui fut ensuite remis ainsi qu'une fleur à son épouse. C'est un livre de Michel Sabourdy retraçant tous les événements des années 1954 à 1962, chronique d'une drôle de guerre, celle d'Algérie à laquelle Jean FUZEAU a bien sûr participé. Gilles GOBIN, adjoint, lui a remis la médaille de la commune en remerciement pour son long travail au sein de l'UNC de Courlay. Le mot de conclusion revint à Jean FUZEAU retraçant brièvement ces 48 années, les réunions, les congrès et les nombreuses

manifestations pour le devoir de mémoire qui ne doit pas s'éteindre avec les générations futures. Nul doute, que la crise sanitaire passée, un verre de l'amitié réunira tous les adhérents autour des anciens et du nouveau président.



## Les cérémonies

**11 Novembre 2020**  
(Hommage aux morts des guerres 14/18 et 39/45)

**5 Décembre 2020**  
(Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie)



En raison des mesures sanitaires, les commémorations du 11 Novembre et du 5 Décembre se sont déroulées en comité restreint : Le Maire, le Président et les porte-drapeaux.

Le dépôt des gerbes, la lecture des messages ont précédé une minute de silence à la mémoire des morts des guerres.

### Acquisition d'un drapeau "Soldats de France"

La municipalité ayant été sensible à notre démarche nous a proposé de nous offrir ce drapeau. Nous la remercions vivement, ainsi que le jeune Loïs Landais, très heureux d'en être le porte-drapeau.

## Décès des adhérents en 2020

**Hay Roger**, 23 janvier (83 ans)  
**Giret Marius**, 7 mars (85 ans)

**Peltier Michel**, 25 février (86 ans)  
**Ménard Louis Georges**, 7 mai (91 ans)



**UNION NATIONALE DES COMBATTANTS**  
Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920  
**DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES**  
Section de COURLAY



## SOLDATS de FRANCE

L'association des "**Soldats de France**" a été créée en 1976, pour rassembler tous ceux qui ont servi sous le drapeau national dans le cadre du service militaire. Elle a fusionné en 1996 avec l'U.N.C., qui peut les accueillir en son sein par **Autorisation du Conseil d'Etat** (Arrêté du 25 mars 1997).

### Qu'est-ce qu'un SOLDAT de FRANCE ?

Le "Soldat de France" n'a pas combattu au sens où on l'entend habituellement car, "**Le combattant n'est pas forcément sur les champs de bataille**".

Sont "Soldats de France" les non-combattants de toutes les générations qui partagent les valeurs que défend notre grande famille U.N.C. :

**LE CIVISME    LE SENS NATIONAL    LA DROITURE MORALE    LA SOLIDARITÉ HUMAINE**  
**LE RESPECT DE LA MÉMOIRE COMBATTANTE    LE DEVOIR DE MÉMOIRE**

### Sont ou peuvent être SOLDATS de FRANCE

- Tous ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, soit engagés volontaires, sous contrat ou issus de la conscription.
- Les sapeurs-pompiers (soldats du feu) - Les forces de police - Les militaires en activité (qui ont aujourd'hui droit d'accès au monde associatif) - Les correspondants défense - La Croix Rouge - La protection Civile.
- Le Souvenir Français (dont le but est la sauvegarde de la mémoire au travers de l'entretien des carrés militaires et des divers monuments. - Les élus (Maires, Conseillers municipaux...).

Tous peuvent et doivent être accueillis au sein de l'U.N.C. comme "**Soldats de France**", conformément à la décision du conseil d'Etat. **Les Soldats de France sont les héritiers du monde combattant.**

Ils ont pour mission de **maintenir les valeurs citoyennes du "pays des droits de l'homme"** et sont appelés à **assurer notre relève**.

Etre membre de l'U.N.C., ce n'est pas seulement une prise éventuelle de responsabilités au sein d'une association, c'est aussi la capacité de bénéficier, après étude du dossier, d'aides sociales gérées par l'Union Nationale des Combattants départementale ou nationale :

**Aides traditionnelles destinées essentiellement à soutenir les adhérents les plus démunis.**  
**Aide aux vacances - Aide à l'adoption**

**A cela s'ajoute les demandes de secours qui peuvent intervenir à tout moment, selon les circonstances et les accidents de la vie.**

**Vous souhaitez être Soldat de France, adhérez à l'U.N.C.**

Pour toute information,  
prenez contact auprès de :

Jean-Marc FUZEAU  
Tél. 05 49 72 26 35

Abel COMPAGNON  
Tél. 05 49 72 33 23

Christian SAVIN  
Tél. 05 49 72 58 59

# L'Atelier chorégraphique



## L'Atelier Chorégraphique

Cours de danse à partir de 4 ans  
Professeure : Nathalie CINA

06 33 30 70 46 courlaydanse@gmail.fr

www.atelier-choregraphique-courlitaies.fr



### Quelques informations sur le "Modern Jazz"



On appelle le jazz la "soul dance", soit la danse de l'âme. Il est apparu au XX<sup>e</sup> siècle, dans les années 20. Il est dérivé de la culture afro-américaine dans un premier temps puis rencontre les danses européennes. C'est pour cela que c'est un style de danse varié mais qui garde tout de même certains codes.

L'expression "modern jazz" est née dans le sud des Etats-Unis dans les années 1920 avec Martha Graham (danseuse et chorégraphe américaine), notamment.

C'est dans un premier temps une danse d'improvisation. On retrouve aussi cette expression dans les années 1940. Les grands chorégraphes modernes tel que Matt Mattox et d'autres intègrent la danse jazz dans les comédies musicales afin de raconter une histoire ainsi que dans la danse contemporaine.

Les chorégraphes travaillent sur l'énergie, les rythmes syncopés, les arrêts, les silences, la dynamique et la surprise.

Le modern jazz est à la fois un style harmonieux, artistique et parfois même acrobatique, ce qui lui vaut d'être considéré comme un sport avec des bienfaits sur la santé (tonifie le corps, améliore le souffle, l'endurance, la souplesse, permet de se détendre...).

Il permet le travail de tout le corps et s'adapte aux possibilités de chacun. Il se caractérise par la coordination et l'isolation des mouvements ainsi que le contrôle de la gravité et même quelques sauts.

Cette danse peut être pratiquée par toutes catégories d'âge. Elle est aussi connue pour sa liberté d'expressions et de mouvements.

C'est un style à la fois individuel et groupal mais chaque personne amène un peu de sa personnalité dans ses mouvements.

C'est aussi ce qui rend chaque chorégraphie si unique.



# L'Atelier chorégraphique

Le mieux pour vivre et comprendre la danse, c'est de venir voir **notre spectacle le 11 et 12 juin 2021 prochain**. Cela vous donnera un avant-goût de ce que peut présenter notre professeure Nathalie et peut-être vous donnera l'envie de faire des cours d'essais à la rentrée prochaine.

Nous avons recommencé une belle année à la rentrée. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles et merci aussi aux fidèles d'être parmi nous cette année ! Pas de participation pour le Téléthon cette année à cause des conditions sanitaires exceptionnelles. Mais, pendant le confinement, Nathalie notre professeure garde le lien avec nos élèves en envoyant des vidéos d'échauffement et de propositions chorégraphiques adaptées à chaque groupe.



## Petite nouveauté

Nous avons enfin notre site internet !

[www.atelier-choregraphique-courlitalis.fr](http://www.atelier-choregraphique-courlitalis.fr)

N'hésitez pas à venir le découvrir pour plus d'informations. Un petit aperçu :



La danse nous libère, nous donne du courage et du bonheur.  
Elle nous transporte, nous fait nous sentir vivant.  
Elle favorise la souplesse et le souffle, et elle stimule notre mémoire.



La danse est un art.  
Elle fait appel à notre créativité et développe notre façon de nous exprimer et de bouger.



La danse permet de découvrir son corps et la façon de le bouger.  
Elle engage notre esprit dans la musique et les pas.  
Elle renforce tous nos sens.

facebook

Atelier chorégraphique courlitalis

Instagram

atelier\_choregraphique\_courlay



## Hand-ball

La saison 2019-2020 s'étant terminée au mois de mars, nos handballeurs avaient hâte de reprendre.

Toutes les équipes ont donc repris au mois de septembre.

L'effectif de cette saison est de 144 licenciés (baisse de 8 par rapport à l'année dernière).

Les créneaux d'entraînements sont les suivants :

- Le mardi de 18 h 15 à 19 h 30 : - de 13 ans filles et garçons  
de 19 h 30 à 20 h 45 : -18 et seniors garçons
- Le mercredi de 18 h à 19 h 15 : - 15 filles et garçons  
de 19 h 15 à 20 h 30 : - 18 et seniors filles
- Le Jeudi de 18 h à 19 h : - 9/-11 garçons et filles  
de 19 h à 20 h : entraînement spécifique jeunes  
de 20 h à 21 h 15 : loisir filles et garçons
- Le vendredi de 19 h 45 / 21 h 15 et 21 h 15 / 22 h 45  
Entraînement -18 et seniors filles et garçons



Le bureau pour cette saison est composé comme ceci :

Présidente : LIGNER TALBOT Aurélie

Trésorière : DEPLANNE Angélique

Secrétaire : DOYEN Anita

Les autres membres du bureau sont :

AYRAULT Luc, BOCHE Patrice, GUINFOLLEAU Virginie, GAUTIER Marie, MARILLEAUD Amélie, VIOLLEAU J-François, TURPEAU Gérard, BREMAUD Arnaud, PICHERIT Reynald, BELESTAT Marina, DOYEN Virginie

# Hand-ball

La saison en cours est stoppée depuis la fin octobre, il y avait seulement 3 journées passées. Dans ce contexte, nous n'avons programmé aucune manifestation extra-sportive pour le moment.



Un stage d'arbitrage avait tout de même eu lieu au mois d'octobre avec les clubs de Gâtine, Mauléon et Courlay. Il y avait 15 participants. C'est Grégoire BOCHE, jeune arbitre région qui l'animait.



On espère retrouver les terrains rapidement et vous retrouver très vite parmi nous dans la salle omnisports de COURLAY !!!

Pour toutes les actualités du club, connectez-vous :  
 au site : <https://hbcc-courlay.clubeo.com/>  
 à la page Facebook : Handball Courlay

# FC3C

## Tous les feux étaient au vert, mais...



Après une saison 2019-2020 totalement tronquée, le football courlitaais amorçait un virage à 180° avec l'avènement du FC3C, fruit de la fusion Chanteloup-Courlay-Chapelle. Grâce au travail des dirigeants, dans un contexte difficile, le nouveau club pouvait partir sur des bases solides qui se concrétisaient dès le début du championnat par un nul et trois victoires pour l'équipe 1 (photo) lui permettant d'occuper le fauteuil de leader... et patatras !!! La seconde vague de Covid 19, plus terrible que la première, vient briser ce bel élan.



On se doute que ce contexte sanitaire hors du commun n'enchanté pas l'entraîneur général, Jean-François Courillaud (photo) comme tout son staff. Il essaie toutefois de positiver : *" Avec cette nouvelle fusion, nous allons un peu dans l'inconnu mais grâce à l'investissement de tous, dirigeants, joueurs, public, municipalités, partenaires, une bonne cohésion s'est installée au sein du club. L'équipe 1, suite à ses bons résultats, entraîne dans sa voie les trois réserves en embuscade dans leurs poules respectives (D3, D4, D5). L'amalgame entre jeunes et joueurs expérimentés tient la route. Si l'assise défensive donne satisfaction, l'attaque qui sait se créer des occasions, ne se montre encore pas assez réaliste"*.



Assis, les deux co-présidents, Thierry Jamin et Matthieu Hérault. Debout, les 3 vice-présidents : David Portrait et Florian Morin (Seniors), Eric Jamin (Jeunes).

Casse-tête également pour l'équipe dirigeante qui n'avait pas besoin de cette crise pour gérer un effectif global de près de 300 licenciés (150 jeunes, 80 seniors, 50 dirigeants) avec toujours cette question récurrente, à quand la reprise ? Dans quelles conditions ? *" Le terrain nous manque à tous. Il faudra se repréparer mais surtout repartir avec le même état d'esprit, porter plus haut les couleurs du club. Nous faisons confiance aux joueurs qui sont conscients du challenge à relever et si tout le monde marche dans le même sens on pourra continuer à rêver en espérant que les conditions nous permettront d'avoir en plus le soutien de nos nombreux supporters"*. Désormais, rendez-vous est pris pour janvier, on ne peut guère espérer mieux !!!



**Le FC3C, c'est aussi 150 jeunes.**



Si les grands pourraient, à la limite, se gérer eux-mêmes, c'est une toute autre histoire avec les jeunes. Inutile de vous dire que la gestion de 150 mineurs des U6 aux U18 demande une organisation sans faille, ne serait-ce que par respect pour les parents qui vous les confient. Pour ce faire, les dirigeants ont dû consolider les bases de l'ex ASB et y mettre les moyens. Première mesure forte, engager une personne compétente pour chapeauter l'école de football et toute la partie administrative en la personne d'Axel Calou. Deuxième mesure, se doter d'une équipe de 16 éducateurs avec à leur tête Eric Jamin, vice-président en charge des jeunes et Thierry Sourisseau, référent Ligue-District. Pour les compétitions du week-end, pas moins de 20 responsables d'équipes sont sur le pont avec le soutien des parents pour le transport. Tous ces jeunes, grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires, ont pu retrouver le terrain sous de nombreuses contraintes, pas de vestiaires, de douches, d'opposition et bien sûr toujours pas de compétitions officielles. Vivement 2021... ?!



Un club de football, c'est aussi des arbitres sous peine de sanctions financières ou sportives. Chaque week-end, le FC3C peut présenter deux arbitres chevronnés, Franck Bonnet et Thierry Rade. Et à l'heure où les vocations se font rares en matière d'arbitrage, le FC3C peut se flatter d'avoir dans ses rangs un tout jeune arbitre stagiaire, Noah Doyen, 14 ans, qui ne peut avoir meilleur conseiller en la personne de son papa Olivier bien connu pour son engagement dans le monde associatif et sportif avec 22 ans d'arbitrage au compteur. Respect !!!

**Meilleurs vœux à tous,**

**En souhaitant que 2021 nous fasse vite oublier 2020 !**





## Association de Randonneurs Équestres de Courlay

L'année 2020, comme pour tout le monde, a été difficile sur la partie manifestation, randonnées.

D'un côté, cela nous a permis de nous concentrer sur la préparation des 30 ans du Courlithon pour l'année 2021, sous le signe de nouveaux objectifs.

L'idée est d'ouvrir un deuxième parcours beaucoup plus petit. Nous avons remarqué que très peu de manifestations sont organisées pour les personnes en situation de handicap et nous voulons les mettre à l'honneur pour cette 30<sup>e</sup> édition.

Nous souhaitons vraiment que cette édition 2021 soit marquée par la solidarité, la cohabitation et l'entraide.

De plus, nous souhaitons que les bénéfices de cette édition soient reversés à une association locale portant les mêmes objectifs que notre association.



### À NOTER DANS VOTRE AGENDA

**DIMANCHE 27 JUIN 2021**

**30<sup>e</sup> ÉDITION DU COURLITHON (Plan d'eau de Courlay)**

Nous vous invitons à aller sur la page Facebook de l'AREC Courlay pour avoir plus d'informations sur le principe de cette journée.



Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter la présidente :

Pauline BREMAND  
06 30 84 92 84  
[p.bremand@hotmail.fr](mailto:p.bremand@hotmail.fr)

À très vite !



# Amicale Pétanque courlitaïse

L'amicale pétanque courlitaïse, comme bon nombre d'associations, n'a pratiquement pas eu d'activité depuis mars.

Suppression du pique-nique estival, du concours officiel (en effet, les concours n'ont pas repris), du loto, de notre soirée "huîtres" qui nous servait de rencontre entre licenciés adhérents et joueurs courlitaïses, pas de participation au Téléthon et nous n'aurons pas la possibilité d'organiser notre banquet annuel.

Nous avons pu avoir des rencontres amicales au sein du club et quelques joueurs sont allés dans le département voisin participer à des concours non officiels en respectant les règles sanitaires.

Le concours d'hiver a débuté courant septembre pour conserver la coutume (il était toléré de jouer en extérieur).

L'épidémie a freiné bon nombre de joueurs, ainsi que le fait de ne pouvoir jouer qu'en fin de soirée et pas de possibilité de jouer en intérieur : 10 équipes de moins que l'an dernier.

À ce jour, ce concours n'est pas terminé, le mauvais temps ayant fait son apparition et la fédération ayant interdit tout jeu.

Heureusement, la bonne nouvelle est que les travaux d'agrandissement de notre local avancent à grand pas et que, nous l'espérons, nous allons pouvoir l'utiliser au plus tôt.

Quant à l'école de pétanque, elle est en sommeil, mais dès que possible celle-ci reprendra ses activités.



# Tennis de table

## La Raquette Courlitaise... une nouvelle fois à l'arrêt !

Après un début de saison très prometteur, nous voici une nouvelle fois à l'arrêt.

Contrairement au constat fait au niveau national (qui annonce de fortes baisses du nombre de licenciés) nous avons retrouvé en septembre tous nos compétiteurs, affutés et prêts à en découdre ! Fait marquant, nous accueillons même deux nouvelles recrues qui ont intégré nos équipes régionales : Florent BAUDRY qui nous fait le plaisir de revenir à son club d'origine et Nino ROCHÉREAU qui nous vient du club de Nueil Aubiers.

Après les 3 premières journées de championnat, les classements s'établissent ainsi :

Equipe 1 - R3 → 1 <sup>re</sup>	Equipe 5 - D2 → 4 <sup>e</sup>
Equipe 2 - R3 → 4 <sup>e</sup>	Equipe 6 - D3 → 1 <sup>re</sup>
Equipe 3 - D1 → 1 <sup>re</sup>	Equipe 7 - D4 → 2 <sup>e</sup>
Equipe 4 - D2 → 1 <sup>re</sup>	

Nous attendons tous avec impatience de savoir comment et quand la compétition va reprendre.

Pour autant, la vie du club continue son cours et lors de l'assemblée générale qui s'est tenue avant l'été, nous avons élu François CORNU au poste de président. Il remplace Jean Christophe PUAUD que nous remercions. Il sera secondé à ce poste par le tout nouveau vice-président : Antoine BROUSSEAU.



Nous remercions l'ensemble des sponsors qui ont accepté de s'associer à la vie de notre club. Nous avons aussi, toujours en partenariat avec nos sponsors, renouvelé l'ensemble des jeux de maillots de nos 7 équipes.



Nous avons pris contact avec les écoles et nous devrions, si la situation sanitaire le permet, organiser au printemps 2021 les "premiers pas pongistes". Il s'agit de faire découvrir le tennis de table aux enfants des écoles en leur proposant des séances encadrées par notre entraîneur Olivier Quintard.

Tous les joueurs attendent la reprise des entraînements (pour les plus jeunes) ou la reprise des matchs. Mais soyons patients et dans un premier temps, débarrassons nous du virus ... Que la vie reprenne son cours normal ! Voilà le souhait que nous formulons pour tous pour cette année 2021.



# Les Tréteaux courlitaïs

## Séances théâtrales reportées

"Il est dur d'échouer, mais il est pire de n'avoir jamais tenté de réussir."

Cette citation de Franklin Delano Roosevelt résume l'optimisme et la motivation de remonter sur les planches des membres de la troupe, malgré l'incertitude qui régnait l'été dernier sur l'évolution de la situation sanitaire.

Les répétitions ont commencé début septembre afin de préparer la pièce d'Anny Lescalier, "Qu'importe le flocon", une comédie en 3 actes.

Malheureusement, les événements ont poussé la raison à prendre le pas sur la passion.

Les représentations prévues en novembre sont repoussées.

Toute la troupe espère le retour à des conditions normales afin de pouvoir accueillir le public et lui présenter cette comédie très drôle, dès le printemps prochain ou à l'automne.



La troupe réunie pour une répétition

Contact

[lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr](mailto:lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr)



# LA TOUR NIVELLE

## 2020, une année anniversaire chaotique

2020 était une année importante pour *Les Amis de la Tour Nivelle*. Une année qui s'annonçait riche en événements grâce notamment à un double anniversaire : les 20 ans du musée et les 100 ans du Prix Goncourt remporté par Ernest Pérochon pour son roman *Nêne*. Malheureusement, la Covid-19 est passée par là, chamboulant au passage les ouvertures au public, les animations et les manifestations annoncées. Après plus de deux mois de fermeture au printemps - période d'ouverture la plus importante de l'année grâce à l'accueil des groupes scolaires - il était important pour l'association de maintenir la plupart de ses événements prévus pendant la saison estivale. A la plus grande joie de l'équipe de la Tour Nivelle, les visiteurs n'ont pas hésité à franchir les portes du musée tout en respectant le protocole sanitaire mis en place.

## 1920 - 2020 : *Nêne*, du roman au Prix Goncourt



La saison estivale s'est ouverte sur l'exposition temporaire consacrée au centenaire du Prix Goncourt remporté par Ernest Pérochon. L'occasion de retracer le parcours de l'œuvre de l'écrivain natif de Courlay, lui valant la célébrité.

Les petits-enfants de l'auteur, Jane et Jean Debenest ont généreusement prêté des documents originaux tels que deux manuscrits écrits par l'auteur, le courrier officiel annonçant sa victoire ou encore des courriers de Gaston Chérau, ami et fervent soutien d'Ernest Pérochon. Diverses éditions du roman, dont certaines très rares, complétaient l'exposition. Cet événement était également l'occasion pour les touristes venant de régions parfois éloignées, de découvrir un auteur bien souvent méconnu.

L'inauguration prévue début juillet a dû être annulée à cause de la crise sanitaire. Pour la remplacer, une présentation officielle a été organisée à l'ouverture des Journées Européennes du patrimoine, le samedi 19 septembre. Élu.e.s et invité.e.s ont pu découvrir l'exposition et ses nombreux documents uniques ainsi qu'un buste de l'écrivain sculpté par l'artiste Ana Uribe-Bécot.

L'exposition devait se clôturer le dimanche 15 novembre, mais le deuxième confinement a précipité sa fermeture. Pour permettre aux visiteurs n'ayant pas eu l'occasion d'en découvrir le contenu, un montage vidéo tourné en nocturne a été réalisé. Ce montage a ensuite été partagé sur la page Facebook du musée à l'occasion de la Nuit des musées qui s'est tenue virtuellement le 14 novembre dernier.

## Le retour de la Fête Foraine à l'ancienne et les animations

Autre temps fort de l'été : la **Fête foraine à l'ancienne**. Événement phare organisé de 2011 à 2016, l'association a souhaité la reconduire à l'occasion des 20 ans du musée. Après plusieurs mois de confinement et une crise sanitaire qui pesait sur le moral de tous, il paraissait indispensable de maintenir l'événement. Les stands de jeu ont donc été ressortis, les pralines ont embaumé la cour de récréation et une compagnie talentueuse a pu montrer tout son art devant un public conquis. Jonglage, mât chinois, chien comédien, cracheurs de feu... les artistes de **RLM Show** ont fait briller les yeux du public.

# LA TOUR NIVELLE

Chaque année, l'association a à cœur de proposer des animations afin de contenter le public du musée. Malheureusement, le protocole sanitaire a obligé à revoir la mise en place de certaines des animations prévues. Ainsi, sur les quatre vendredis scientifiques, un seul a pu être conservé. L'animateur de l'**Espace Mendès France** de Poitiers a notamment proposé un atelier spécialement conçu pour le musée et dont le sujet principal est Ernest Pérochon.

L'illustrateur **Philippe Gaufreteau**, un autre habitué du musée, a, lui, proposé un après-midi "Contes illustrés". Pendant qu'une animatrice de la Tour Nivelle lisait les contes d'Ernest Pérochon issus du recueil *Le livre des quatre saisons*, l'illustrateur installé à l'ombre du tilleul, faisait danser son crayon devant les regards assidus des spectateurs.

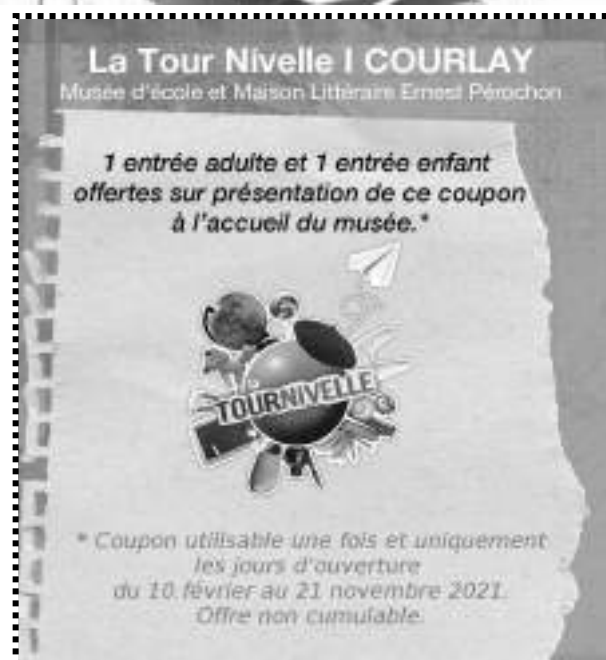
Enfin, en partenariat avec l'Office de tourisme du Bocage Bressuirais et la Commune de Courlay, les visites estivales 2020 se sont déroulées au musée de la Tour Nivelle. Centrée sur le centenaire du Prix Goncourt, la soirée s'est articulée autour de visites guidées de l'exposition et d'une lecture de *Nêne* à plusieurs voix sur fond de photographies issues de l'adaptation cinématographique de Jacques de Baroncelli.



## Et en 2021 ?

L'association souhaite pouvoir reprendre l'accueil des groupes scolaires à partir du mois de mars 2021 afin de démarrer la saison estivale le plus sereinement possible. À ce jour, la situation sanitaire étant incertaine, la programmation ne sera connue qu'en février 2021. En attendant, l'équipe du musée souhaite offrir aux visiteurs un été animé et ludique et y travaille !

*L'association reconduit son offre réservée aux habitants de Courlay : une entrée gratuite au musée, valable pour un enfant et un adulte durant toute la saison 2021.*



## Solidarité sans frontières



## Bilan de l'année 2020

Dans cette période particulièrement troublée où on préconise l'isolement, la distanciation sociale, le confinement... l'ouverture aux autres devient sans doute anachronique et singulière. Malgré tout, Solidarité Sans Frontières a maintenu son activité, l'apport des papiers et cartons a continué et nous vous en remercions. Le tri s'est adapté à cette ambiance morose, mais nous espérons que nous pourrions rapidement retrouver nos échanges amicaux sans sourires masqués.

Au moment de la rédaction de cet article, nous ne pouvons pas donner les chiffres exacts de l'année 2020 mais approximativement nous avons trié et revendu à l'Agglo2B, 41 tonnes de papiers et 68 tonnes de cartons. Grâce à tous ceux qui aident notre association, ces chiffres sont en progression constante. Cette vraie démarche écologique de proximité permet le financement de nombreuses actions humanitaires que nous choisissons avec attention en fonction de nos moyens, mais aussi avec des personnes connues sur le terrain pour le suivi des projets. Le prix de revente des papiers et cartons est très variable mais l'Agglo2B pourrait ainsi nous verser environ 2700 Euros.

Comme chaque année systématiquement nous commençons par faire un don de 600 € chez nous au secours d'urgence de Courlay.

Ensuite, parce que c'est un pays complexe depuis très longtemps en situation difficile et que même l'humanitaire y est problématique, nous continuons à soutenir, avec "AFRANE", les écoles en Afghanistan. Nous avons des liens forts avec cette association dont nous connaissons bien les objectifs et les acteurs (association à découvrir sur le site : <http://www.afrane.org>). Nous avons versé 2000 € dès le début de l'année afin d'aider l'éducation en Afghanistan.

Le Syndicat du Val de Loire soutient régulièrement des projets humanitaires qui ont comme objet, l'accès à l'eau. Nous avons présenté un dossier demandant la construction de latrines dans une école du district de Waras en Afghanistan. Dans cette région montagneuse et enclavée, les 335 élèves de l'école Sar e Sarah viennent à pied ; en moyenne les élèves marchent 4 heures par jour pour se rendre à l'école. Actuellement l'établissement ne dispose que d'une toilette, or l'eau potable, les sanitaires et les bonnes pratiques en terme d'hygiène sont essentielles pour la survie et le développement des enfants ainsi que leur scolarisation. Le montant total de l'action est de 4944 € et pour ce projet SSF Courlay va apporter la subvention de 2 800 € octroyée par le SVL.

Le soutien de l'EHPAD de Courlay est très ancien et régulier ; chaque semaine on reçoit en grande quantité papiers et cartons parfaitement triés (il est à noter que la maison de retraite de Moncoutant fait la même chose). Cette année nous avons aussi été contactés pour récupérer dix lits médicalisés ainsi que d'autres petits mobiliers et matériels de soins. Ces équipements intéressaient plusieurs associations mais la période de confinement a compliqué les contacts, de plus le transport volumineux était problématique. Finalement nous nous sommes organisés avec l'association "Akamasoa Vendée" qui avait prévu d'envoyer plusieurs containers à Madagascar pour soutenir l'œuvre du Père Pedro (voici le lien pour consulter les actions de cette association : <http://www.vendee-akamasoa.com>).

Enfin, avec "Enfants du Mékong", nous avons encore financé une action de soutien aux études au Laos. Il s'agit de prendre le relais de parrainages pour des jeunes en difficultés qui ont besoin d'un soutien financier personnalisé afin de poursuivre leurs études supérieures ou leurs formations professionnelles. Pour cette action nous avons apporté, à ce jour 1294 €. Vous pouvez également découvrir l'association "Enfants du Mékong" sur le site : <http://www.enfantsdumekong.com> .

Bien sûr notre association est ouverte à tous. On peut participer en apportant papiers et cartons au dépôt, au 80 rue Salliard du Rivault ou en intégrant les équipes de tri une fois par mois.

Pour toute information, vous pouvez simplement nous contacter à tout moment : SSF, siège social à la mairie de Courlay.

# Don du sang

Pour 2021, il y aura 5 collectes sur les 3 communes de TERVES, CHANTELOUP et COURLAY.

## Les dates de collecte 2021 sont les suivantes:

Le Mercredi 24 Février à la salle des fêtes de Courlay de 16 h à 19 h,  
Le Jeudi 22 Avril à la salle des fêtes de Terves de 16 h à 19 h,  
Le Vendredi 25 Juin à la salle des fêtes de Terves de 16 h à 19 h,  
Le Jeudi 2 Septembre à la salle des fêtes de Terves de 16 h à 19 h,  
Le Lundi 15 Novembre à la salle des fêtes de Courlay de 16 h à 19 h.

Cette année, il y aura 2 collectes à Courlay. La commune de Chanteloup rénove sa salle des fêtes et ne dispose pas de salle assez grande pour la collecte.

En raison de la pandémie Covid-19, les donneurs doivent prendre rendez-vous sur le site :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

avant de se présenter à la collecte afin d'organiser au mieux le flux des personnes.

Merci de votre compréhension.

Vous pouvez retrouver toutes les collectes sur

[www.dondesang.efs.santé.fr](http://www.dondesang.efs.santé.fr) (rubrique "Où donner")

Merci aux donneurs pour leur implication et n'hésitez pas à en discuter dans votre entourage.



Donner son sang,  
c'est offrir la vie.

[www.dondesang.net](http://www.dondesang.net)



## PLASMA

Petit rappel du don de PLASMA :

Extrait de chaque poche de sang séparée en : globules rouges - plasma - plaquettes éventuellement.

Dons par aphérèse à Niort : le sang est filtré par un séparateur par l'intermédiaire d'un kit à usage unique - Recueil de 600 à 800 ml (pour 200 ml à partir d'une poche de sang).

## LES DONS DE PLASMA

Prises de rendez-vous soit par :

--> l'amicale, auprès de Guilloteau Guy (06 85 07 12 91) ou Verger Claudy (06 63 44 06 52)

--> le centre de Niort (05 49 79 43 11)





pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR de Courlay en progrès

L'ADMR de Courlay, association de services à la personne, est animée par une équipe de bénévoles.

À l'écoute de la population locale pour identifier ses besoins et ses attentes, nos bénévoles gèrent l'ensemble des services, avec l'aide de la Fédération départementale des Deux-Sèvres.

L'association intervient sur les communes de Chanteloup, Courlay et Montigny.

Elle emploie 13 salariées d'intervention et aide environ 110 familles.



Photo de l'Assemblée Générale, qui a eu lieu à huis clos, le 19 octobre 2020, dans l'Espace du Midi

En octobre 2020, La Fédération ADMR des Deux-Sèvres a lancé un nouveau service, AG'ILITÉ.

**AG'ILITÉ** Les nouveaux services de l'ADMR des Deux-Sèvres

Avec **AG'ILITÉ**, l'ADMR propose de nouveaux services pour vous accompagner au quotidien et vous apporter des solutions pour vous aider et faire face aux changements de vie en toute quiétude.

Un accompagnement personnalisé avec l'abonnement **ESPRIT TRANQUILLE** : vous accompagner dans l'organisation de votre quotidien ou celui de vos proches et vous aider dans l'adaptation de votre lieu de vie.

Une prise en charge sans délai et en toute quiétude avec l'abonnement **EN TOUTE SÉRÉNITÉ** dans le cadre d'une sortie d'hospitalisation ou d'un changement de lieu de vie.

L'association est agréée "Services à la personne", ce qui permet des prises en charge financières des caisses de retraite, de la CAF, du conseil départemental (APA, PCH) et des mutuelles.

**-50%** de réduction ou de crédit d'impôt

**AG'ILITÉ** LES NOUVEAUX SERVICES DE L'ADMR

Une souplesse de services à tous âges de la vie

**DES SOLUTIONS EXISTENT POUR LES AIDÉS ET LES AIDANTS**

**ESPRIT TRANQUILLE** BIEN VIVRE À DOMICILE

**EN TOUTE SÉRÉNITÉ** BIEN VIVRE SON CHANGEMENT DE SITUATION

[www.agilite-admr79.fr](http://www.agilite-admr79.fr)

L'ADMR de Courlay recherche activement des salariées et des bénévoles pour continuer de mener à bien les services aux personnes du territoire. N'hésitez à venir les rejoindre.

**Contact**

ADMR Courlay, Chanteloup, Montigny  
 42, Rue Salliard du Rivault  
 79440 COURLAY  
 05 49 72 63 46  
[admr.courlay@fede79.admr.org](mailto:admr.courlay@fede79.admr.org)  
[www.fede79.admr.org](http://www.fede79.admr.org)

**Permanences téléphoniques**

Du lundi au vendredi  
 De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

**Accueil du public**

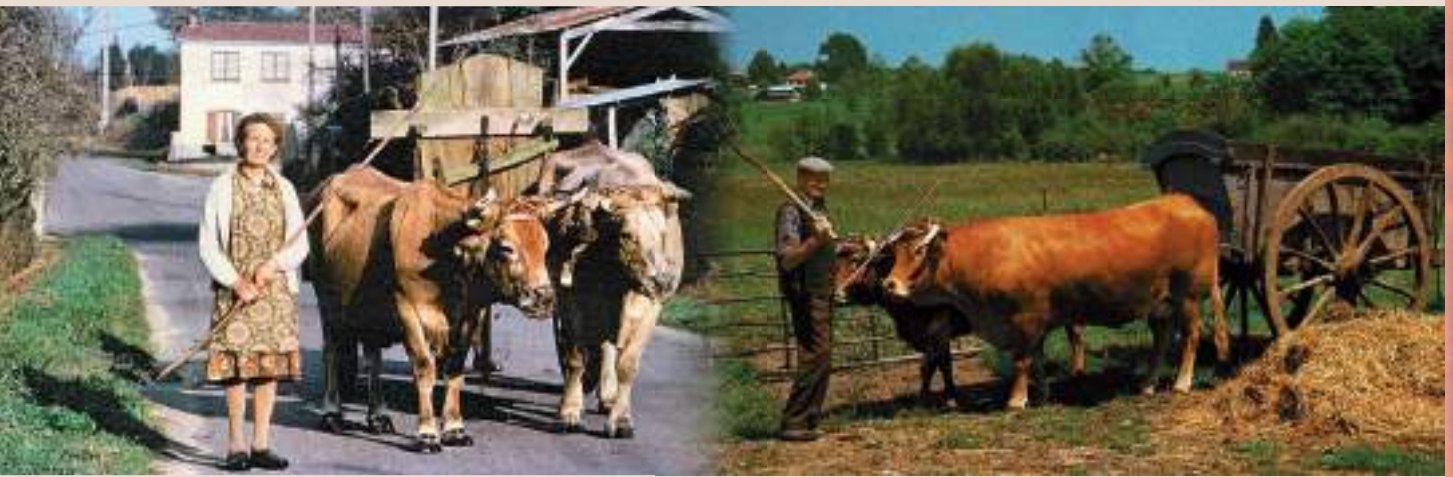
Le lundi de 8 h 30 à 12 h 00  
 Le vendredi de 13 h 30 à 17 h 00



# Zoom sur... la Pêche







Ces pages d'information sont distribuées semestriellement et gratuitement dans tous les foyers de la commune de Courlay par la Municipalité. (Photos Courrier de l'ouest, Nouvelle République et particuliers).